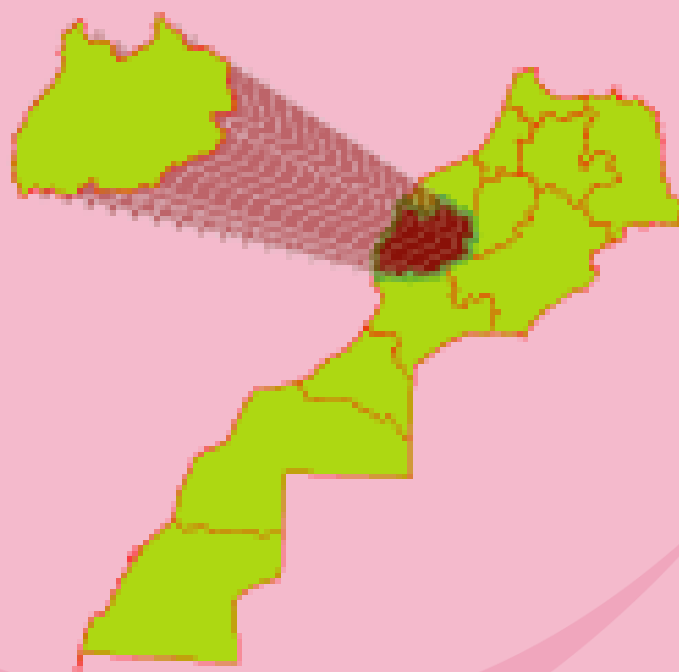


ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale des Collectivités Locales

La Région de Marrakech-Safi

MONOGRAPHIE GENERALE



SOMMAIRE

I. PREAMBULE	1
II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL.....	2
1. CADRE ADMINISTRATIF.....	2
2. CADRE GEOGRAPHIQUE.....	5
III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES.....	7
1. CLIMAT ET PRECIPITATIONS.....	7
2. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES.....	8
a) <i>Les eaux de surface</i>	8
b) <i>Les eaux souterraines</i>	9
3. LA FORET	10
4. POTENTIALITES CYNETIQUES ET PISCICOLES	11
IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE	12
1. POPULATION.....	12
c) <i>Répartition de la population par préfecture et province</i>	12
a) <i>Taux d'accroissement de la population par province et préfecture</i>	12
b) <i>Densité de la population par commune</i>	13
2. CHOMAGE ET ACTIVITE.....	15
3. ARMATURE URBAINE.....	15
4. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN	18
V. INFRASTRUCTURES DE BASE.....	19
1. LE RESEAU ROUTIER.....	19
2. LE RESEAU AUTOROUTIER	20
3. LE RESEAU FERROVIAIRE :.....	21
a) <i>Infrastructures</i>	21
b) <i>Le transport ferroviaire</i>	21
4. EQUIPEMENT AEROPORTUAIRE	24
a) <i>Infrastructure</i>	24
b) <i>Trafics aériens</i> :.....	24
5. EQUIPEMENT PORTUAIRE	25
6. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRIFICATION	25
a) <i>L'Eau Potable</i>	25
b) <i>L'Electrification</i>	28
VI. SECTEURS SOCIAUX.....	29
1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT.....	29
a) <i>L'université</i>	30
b) <i>La formation professionnelle</i>	31
2. SANTE	31
a) <i>L'équipement sanitaire</i>	31
b) <i>L'encadrement sanitaire</i>	32
3. LA JUSTICE	33
1. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS	34
a) <i>Installations sportives</i>	34
b) <i>Activités culturelles et loisirs</i>	35
2. URBANISME ET HABITAT	36
3. DYNAMIQUE URBAINE ET INVESTISSEMENT.....	37
4. LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA VILLE DE MARRAKECH	38
VII. SECTEURS PRODUCTIFS	39
1. L'AGRICULTURE.....	39
2. L'ELEVAGE	40
3. LA PECHE MARITIME.....	40
4. LES MINES	41



5.	L'INDUSTRIE	42
6.	L'ARTISANAT.....	43
7.	ACTIVITES DU SECTEUR TERTIAIRE.....	44
a)	<i>Le commerce</i>	44
b)	<i>Le tourisme</i>	47
VIII.	CAPITAL IMMATERIEL.....	50
IX.	ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX.....	51
1.	L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.....	51
2.	LES DECHETS SOLIDES.....	52
3.	L'AIR	53
4.	LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET L'ECO-TOURISME	53
X.	CONCLUSION.....	56
XI.	BIBLIOGRAPHIE	58



Liste des graphiques

Graphique 1: Pluviométrie annuelle par station, en millimètres	8
Graphique 2: Répartition de la population en 2014 selon les provinces	12
Graphique 3: Part de chaque port dans le trafic global	25
Graphique 4: Nombre d'autorisation de construire, en 2012	37
Graphique 5: Répartition des effectifs du cheptel	40
Graphique 6: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture à décembre 2012	48

Liste des tableaux

Tableau 1 : Superficies reboisées 2011-2012 (en hectares).....	10
Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural).....	12
Tableau 3: Taux de chômage et taux d'activité selon les provinces	15
Tableau 4: Répartition du réseau routier par province et densité par habitant et par km ²	19
Tableau 5: Construction et aménagement de routes- PNRR II (km)	20
Tableau 6: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur	20
Tableau 8: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture .	26
Tableau 9: Evolution de la production d'eau superficielle par centre	27
Tableau 10: Nombre de villages mis sous tension à fin avril 2014	28
Tableau 11: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, région, milieu et type d'enseignement	29
Tableau 12: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, région, milieu et type d'enseignement	30
Tableau 13: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013)	31
Tableau 14: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013	32
Tableau 15: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées	34
Tableau 15: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe	34
Tableau 16: Installations sportives selon la province ou la préfecture	35
Tableau 17: Foyers féminins, Année 2012	35
Tableau 18: Jardins d'enfants, Année 2012	36
Tableau 19 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012.....	36
Tableau 20: Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme	37
Tableau 21: Plans d'aménagement homologués en 2013.....	37
Tableau 22 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture	39
Tableau 23: Effectif du cheptel par région et province et préfecture	40
Tableau 24: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port	41
Tableau 25: Evolution de l'extraction des phosphates par centre d'exploitation	41
Tableau 26: Evolution de la production marchande des phosphates	42
Tableau 27: Grandeurs industrielles par province et préfecture	42
Tableau 28: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville.....	44
Tableau 29: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture	47



Tableau 30: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture .	48
Tableau 31: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture	48
Tableau 32: Répartition des ressources en eau renouvelables par bassin versant en Millions de m3/ an	51

Liste des cartes

Carte 1: Provinces et Préfecture de la région Marrakech-Safi.....	3
Carte 2 : Découpage administratif de la Région Marrakech-Safi	4
Carte 3: Types de sols de la Région.....	6
Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle.....	7
Carte 5: Ressources en eau	9
Carte 6: Couvert forestier de la région.....	11
Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014	13
Carte 8: Densité communale de la population en 2014	14
Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014	16
Carte 10: Réseau urbain de la Région.....	17
Carte 11: Taux de pauvreté en 2007	18
Carte 12 : Principales infrastructures de base	23
Carte 13: Les formations de soins de santé.....	32
Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et la préfecture	33
Carte 15: Espaces d'Accueil Industriels	43
Carte 16: Carte de situation du park naturel de Toubkal	54



I. PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de **Marrakech-Safi**. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local ; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connaît la région de **Marrakech-Safi**.

Le document, enrichi de cartes et de graphiques, en guise d'illustration des situations et d'arguments des analyses, fournit une base pour la compréhension du territoire de la région à travers une série d'indicateurs pertinents.

Cette région marquée par la diversification de ses ressources humaines, naturelles et économiques, a connu un important développement économique et social ces dernières années. Elle a pu attirer d'importants investisseurs nationaux et étrangers.



II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL

“On peut définir cet ensemble territorial, le dernier à appartenir à l'espace dense, comme une région à triple facette, vu qu'elle associe trois entités : (i) la bande littorale humide, (ii) la zone centrale en position médiane, et (iii) une poche aride à l'image d'une « annexe isolée du Sahara», directement attachée à la métropole historique, Marrakech (965.000 hab.) Il s'agirait là de la 3ème région du pays. L'association Safi-Marrakech a des références historiques, même si les liens avec la partie occidentale se sont détendus dans le cadre de la recomposition territoriale, liée au rôle déterminant de métropoles plus puissantes comme Casablanca et, secondairement, Agadir qui ont notablement supplanté le rayonnement de Marrakech au-delà de l'Atlas et en direction du Sud ; il y a près d'un siècle que le port de Marrakech est bien à Casablanca.

La région de Marrakech comprend, outre celles de Marrakech et d'Al Haouz, les provinces d'El Kalaa, Ben Guerir, Youssoufia, Safi, Essaouira et bien entendu, Chichaoua. Par cet assemblage, la région abriterait sur une superficie de 39.167 Km², une population comparable à celles des grandes métropoles historiques (4.108.000 habitants) et rehausserait son poids dans le PIB National de 8 à 12, 4% (2008).”¹

1. Cadre administratif

La région de Marrakech-Safi s'étend sur une superficie de 39 167 km² et compte 4,521 millions d'habitants (RGPH² 2014), soit une densité de 115 habitants au km² et une superficie de 5,5% du territoire national.

Elle est limitée au Nord par la région du Grand Casablanca-Settat, à l'Est par la région de Beni Mellal-Khénifra, au Sud-Est par la région de Drâa-Tafilalet, au Sud par la région de Souss-Massa et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

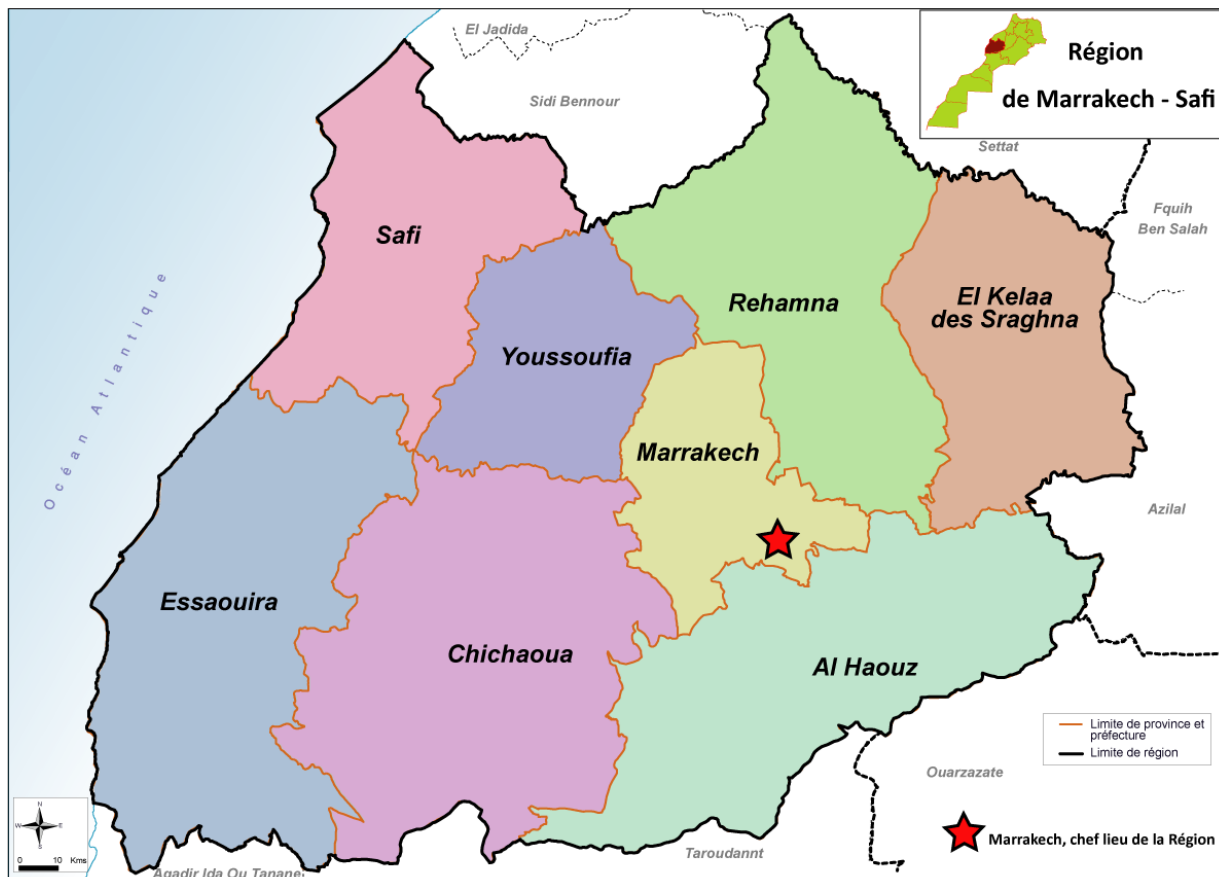
La région compte huit provinces et une préfecture : Chichaoua, Al Haouz, El Kelâa des Sraghna, Essaouira, Rehamna, Safi, Youssoufia et la préfecture de Marrakech. Le nombre de communes est de 215 dont 18 urbaines et 197 rurales soit à peu près 14 % de l'ensemble des communes à l'échelon national.

Le chef-lieu de la région est la préfecture de Marrakech.

¹ Extrait du rapport de la Commission Consultative de la Régionalisation/Rapport sur la régionalisation avancée/Livre II : Découpage régional- Février 2011

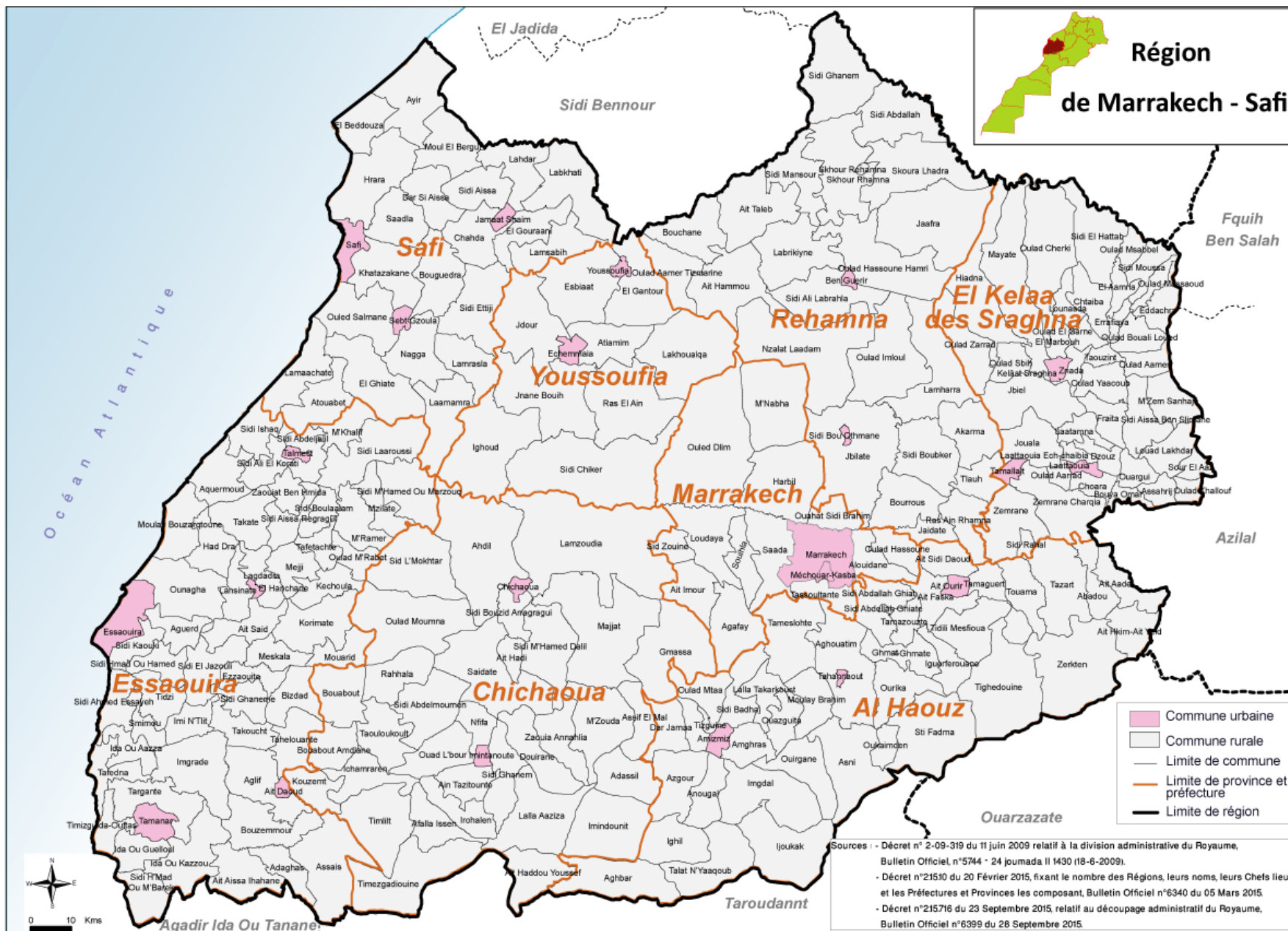
² Recensement Général de la Population et de l'Habitat





Carte 1: Provinces et Préfecture de la région Marrakech-Safi





Carte 2 : Découpage administratif de la Région Marrakech-Safi



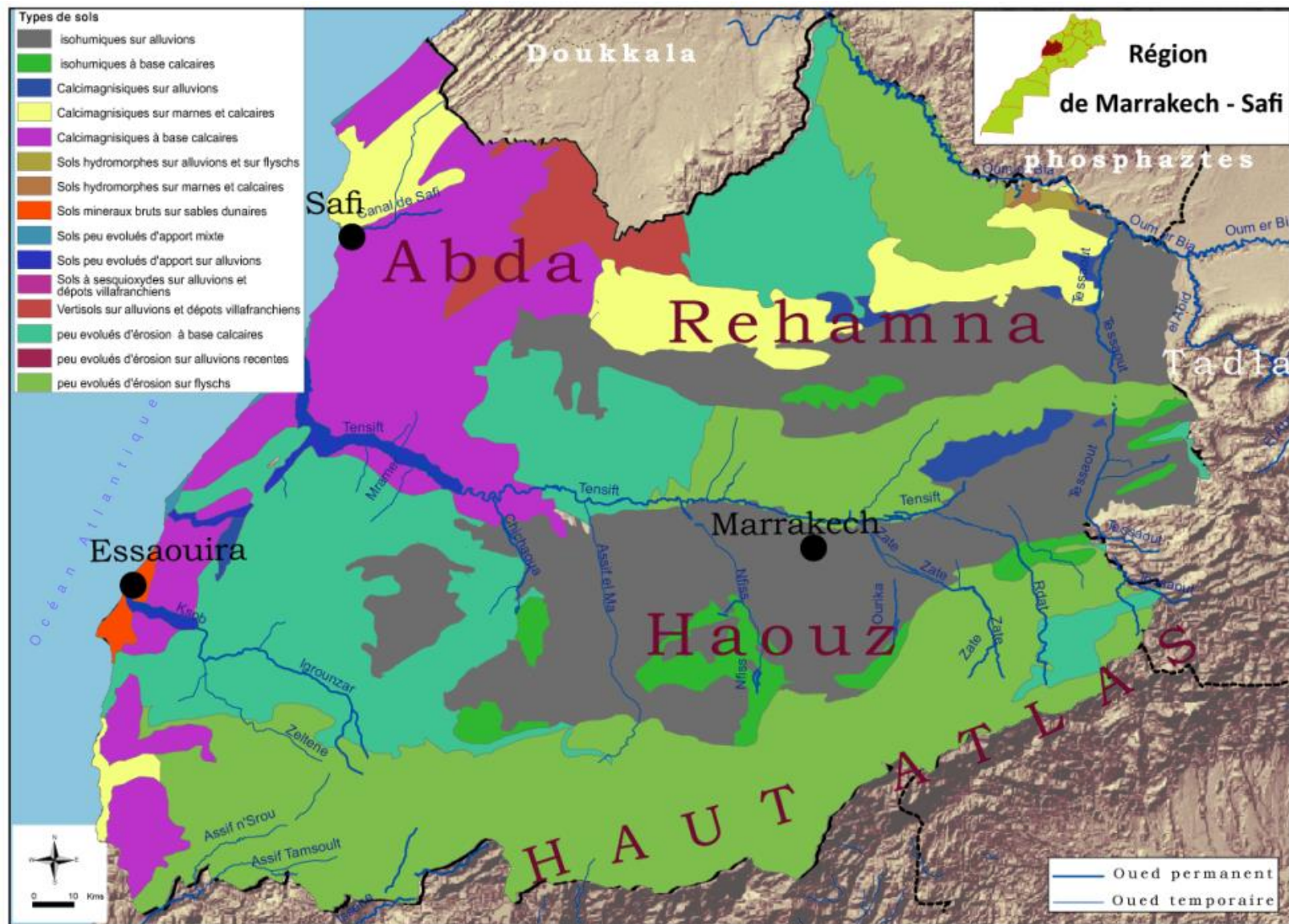
2. Cadre géographique

La région est caractérisée par un cadre géographique très varié composé de 5 zones naturelles :

- **La zone de plateaux** qui comprend les plateaux de Rehamna et Bahira, présentant une topographie en relief d'altitude modérée;
- **La zone des plaines** : elle englobe les plaines du Haouz central, de Rehamna puis Tassaout Amont et Aval et la plaine de Abda qui possède de bons sols (tirs), un climat semi-aride à influence océanique et présente un potentiel agricole élevé. Elle est néanmoins pauvre en ressources en eau souterraine que l'on ne trouve que dans quelques nappes perchées du plio-quadernaire.
- **Les bassins** : Il s'agit essentiellement du Bassin d'Essaouira-Chichaoua qui est constitué par des dépressions et des élévations sous forme de terrains de céréaliculture ou de parcours;
- **La chaîne de Jbilets** : c'est une zone de montagne d'altitude modérée très limitée;
- **La zone de montagne** qui englobe une bonne partie de montagnes du Haut Atlas caractérisée par des altitudes fortes et moyennes avec la présence du point culminant Jbel Toubkal, dont l'altitude atteint 4165 m. Cette zone concentre des potentiels importants en eau.

La région dispose, également, de ressources en eau souterraines à différentes profondeurs qui lui permettent de subvenir aux besoins de l'irrigation et qui constituent potentiellement un atout important pour son développement socio-économique.





Carte 3: Types de sols de la Région



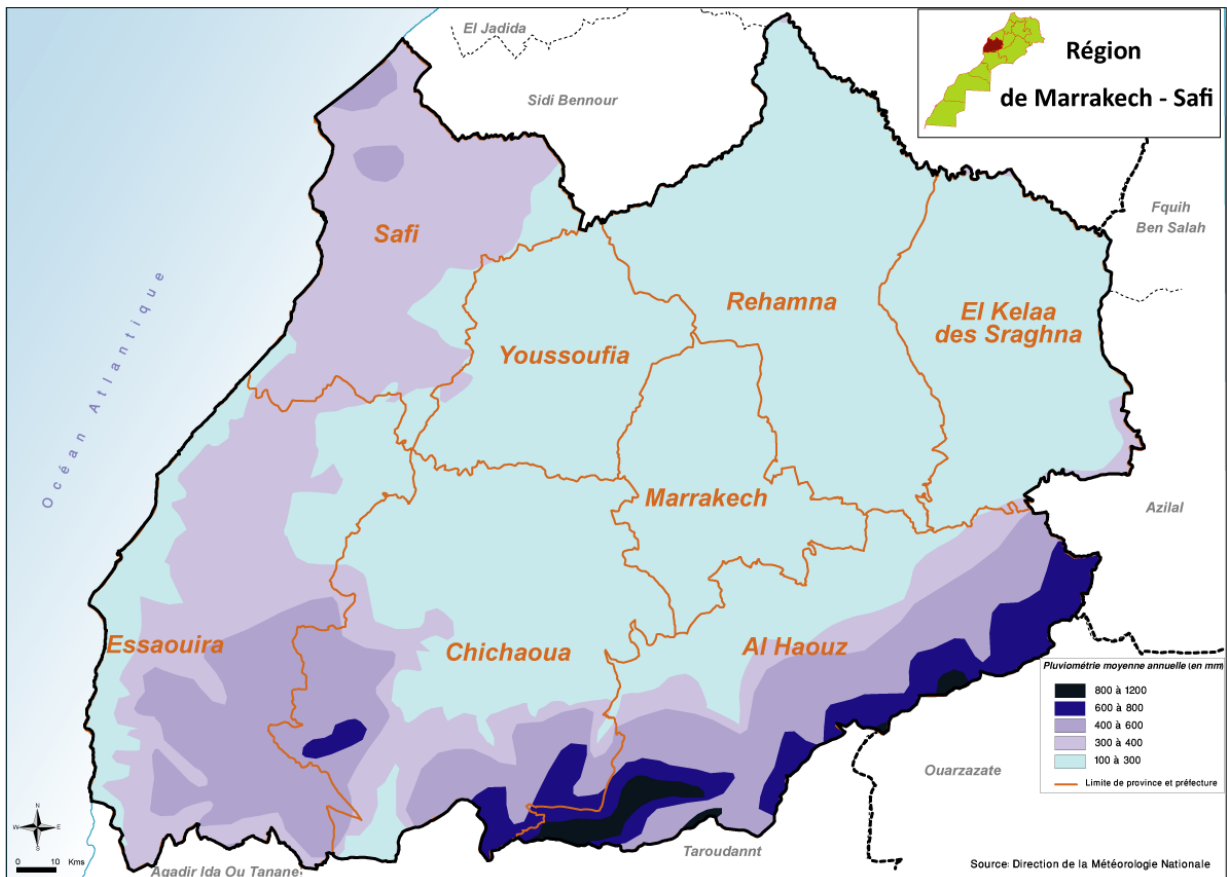
III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES

1. Climat et précipitations

Le climat de la région se distingue par une variabilité apparente (température estivale moyenne des maxima 37.7c° et des minima 4.9c°) avec une pluviométrie faible et irrégulière. La pluie varie de 800mm en région de montagne à 190mm dans la plaine.

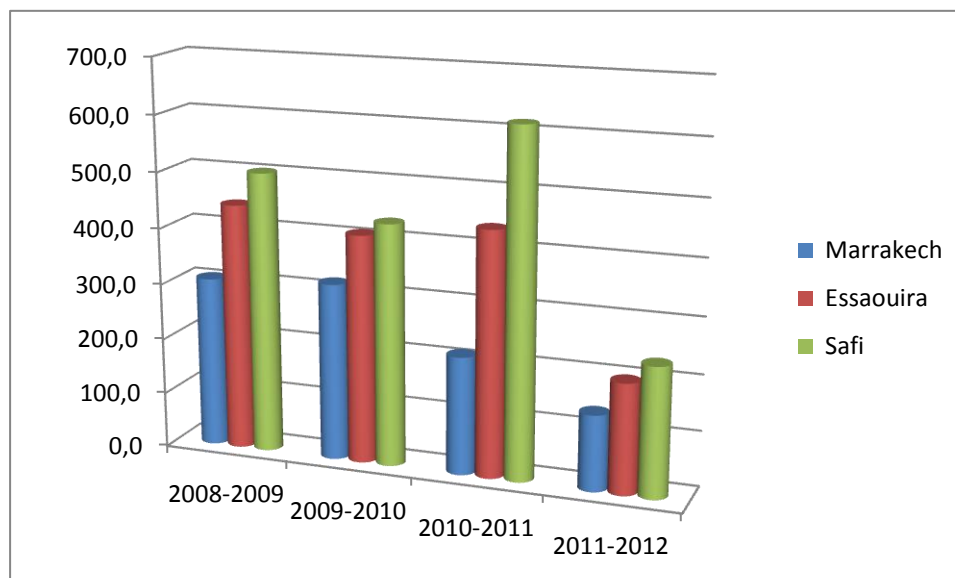
Il reste soumis aux influences de l'Océan Atlantique et aux altitudes très élevées du Haut Atlas. Le caractère aride et semi-aride domine dans toute la région, le subhumide apparaît seulement dans le haut atlas à une altitude comprise entre 1500 et 2000m.

Presque la moitié de la superficie régionale présente des précipitations inférieures à 300 mm/an en moyenne dans la chaîne atlasique. Les basses températures permettent des précipitations de flocon de neige à partir de 2500m d'altitude.



Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle





Graphique 1: Pluviométrie annuelle par station, en millimètres
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2013

2. Ressources hydrographiques

a) Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la région comprend un grand bassin versant, celui du Tensift, et une partie du bassin versant d'Oum Er Rbia, formés par plusieurs sous-bassins versants et drainant le versant Nord du Haut Atlas, avec des apports d'origine pluvionivale.

Les eaux des Oueds, dont le volume est évalué à 23,64 m³/s, sont captées à la sortie de la montagne par des séguias et ne coulent que rarement dans les plaines lors des crues. Les plus importants affluents de l'Oued Tensift sont constitués des Oueds N'Fis, R'dat, Zat, Ourika, Rhéraya et Assif El Mal.

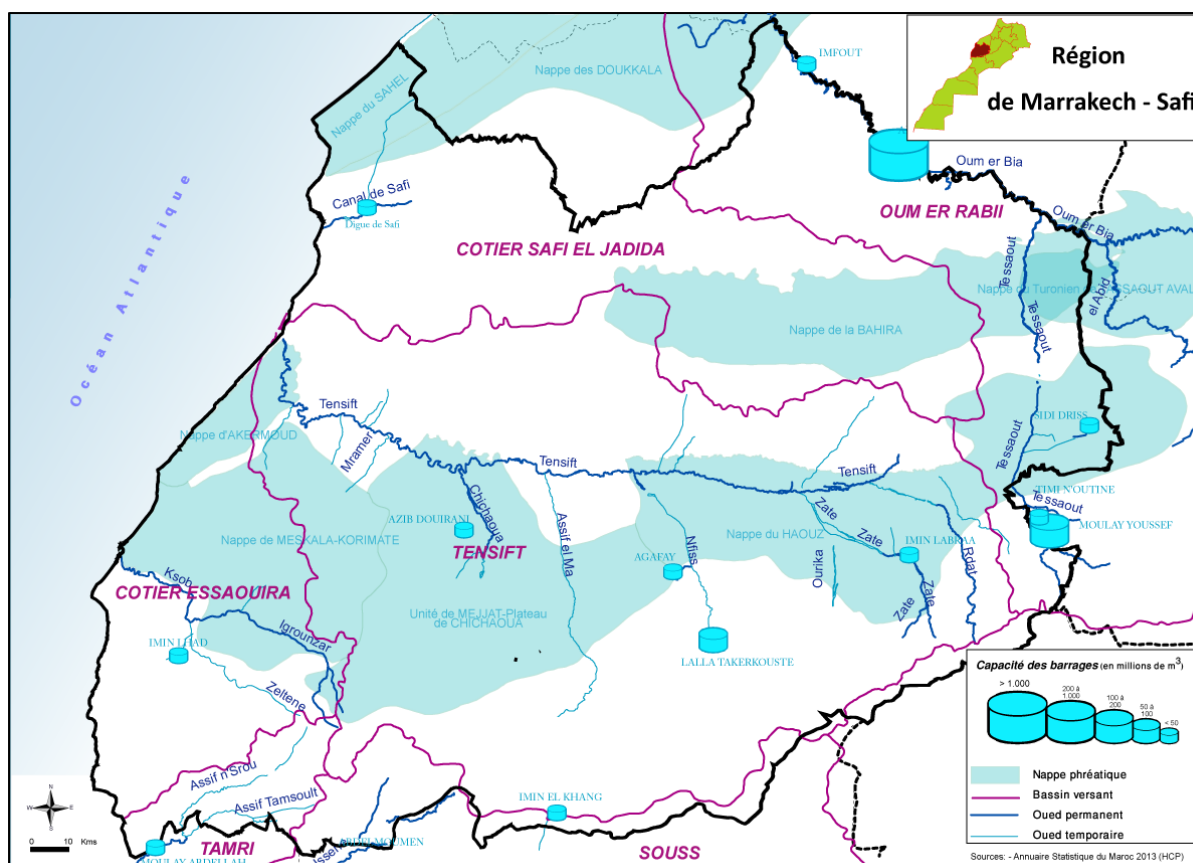
Le réseau hydrographique de la Province d'Essaouira se réduit à quelques oueds dont le plus important est l'Oued Ksob. Ce dernier prend sa source au niveau du Haut Atlas occidental et constitue le principal collecteur d'eau de la Province, son débit moyen est estimé à 1,44 m³/s.

La partie orientale de la Région, relevant de la zone d'action de l'Agence de Bassin d'Oum Er Rbia, est drainée par le système hydrographique des Oueds Tassaout - Lakhdar, leur régime est moins irrégulier que ceux des affluents de l'Oued Tensift. Ils présentent un débit moyen annuel respectif de 11,7 et 16,1 m³/s.

La plaine centrale reçoit un certain nombre de petits Oueds irréguliers qui descendent des collines de Rehamna et Youssoufia et qui convergent vers la région de Sidi Bennour (oued Aouja, M'tal, Farhi, Bouchane,...).



Les ressources en eau de surface sont irrégulières et inégalement réparties. Les montagnes constituent le château d'eau des écoulements de surface. Les apports moyens annuels sont évalués à près de 824,5 Mm³. Ces apports varient entre un minimum de 116 Mm³ et un maximum de l'ordre de 2 677 Mm³. En outre, le bassin de Tensift bénéficie d'un transfert de l'ordre de 300 Mm³ à partir du bassin de l'Oum Er Rbia destinés à l'alimentation en eau de la ville de Marrakech et à l'irrigation dans le Haouz central.



Carte 5: Ressources en eau

b) Les eaux souterraines

Les réservoirs d'eau souterraine dans lesquels s'accumulent ou transitent les eaux pluviales infiltrées sont d'extension inégale. Les plus importants sont :

- **La nappe du Haouz** qui s'étend d'Est en Ouest entre les deux reliefs de l'Atlas et des Jbilet sur une superficie d'environ 6 000 Km²;
- **La nappe du Mejjate** qui s'étend sur une superficie de 1 000 Km² environ entre le Tensift au nord et le Haut Atlas au sud ;
- **La nappe de la Bahira** qui s'insère entre les massifs des Jbilet au sud et les plateaux des Rehemna et des Gantour au nord et s'étend sur une superficie d'environ 5 000 Km².
- **La nappe de la plaine de Abda:** Les aquifère du Jurassique (2 000 Km²) et des calcaires du Dridrat (1 000 Km²) sont alimentés essentiellement par les infiltrations des



eaux de pluie sur les affleurements et au niveau des secteurs recouverts directement par le Plio-quatenaire, ainsi que par le drainage des formations supérieures. Des infiltrations importantes dans le Jurassique se produisent également au niveau de la daya Jemaa Shaim.

3. La Forêt

Les forêts de la région de Marrakech–Safi s’étendent sur une superficie de 721.876 hectares, ce qui représente 22,6% du total national, dont près de 65.120 hectares de plantations artificielles forestières et fruitières en DRS (Défense et Restauration des Sols).

Le taux de couverture forestière se situe dans les zones forestières de montagne autour de 43 % avec une moyenne de 22 % pour toute la région. Le caractère montagneux de la chaîne atlasique lui confère une vocation pastorale et forestière. Le Haut Atlas est le domaine des massifs forestiers du chêne, de l’arganier, du thuya et des autres conifères.

La province d’Essaouira, qui s’étend sur environ 663.000 hectares est parmi les provinces les plus boisées du Royaume; son domaine forestier est d’une superficie d’environ 275.700 hectares et il est couvert d’arganier, du thuya, de genévrier et d’autres espèces conférant à cet espace une biodiversité et un potentiel cynégétique exceptionnels.

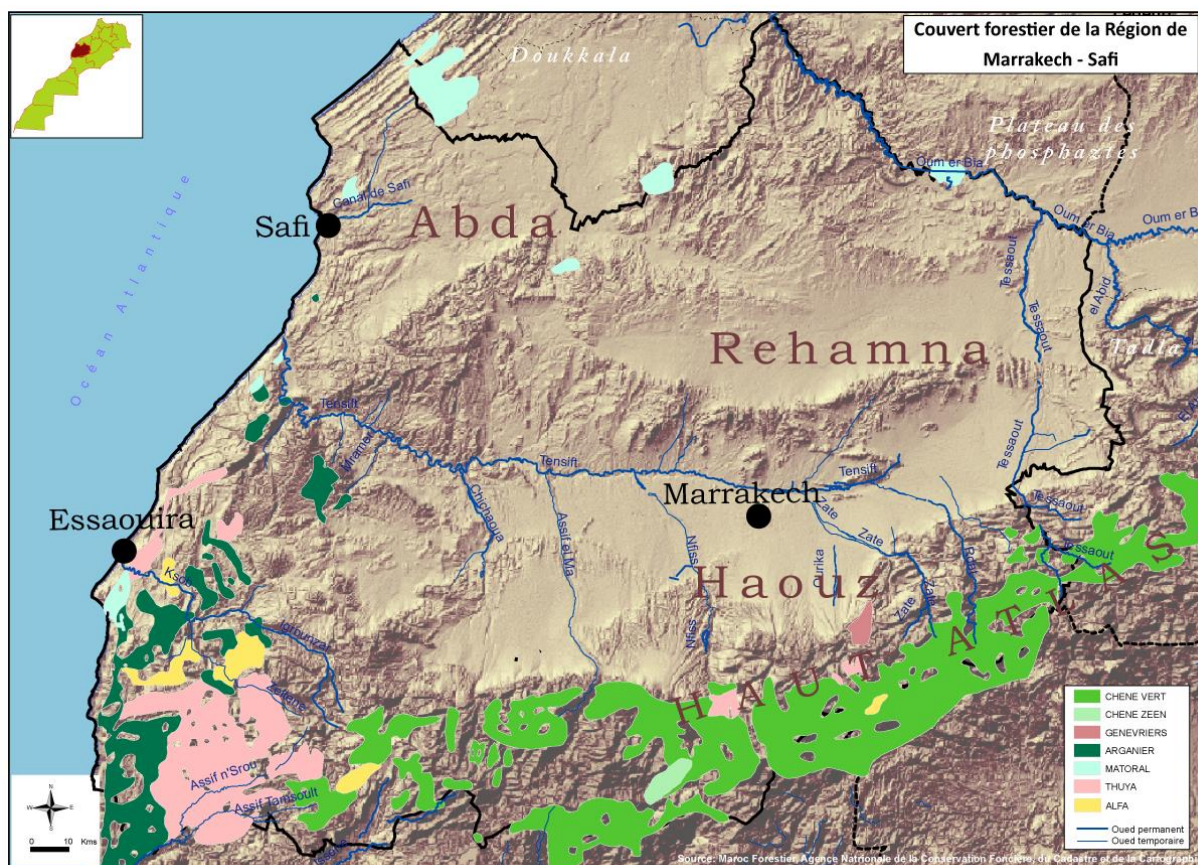
Par contre, les provinces d’El Kalâa des Sraghna et de Safi ne présentent qu’une superficie forestière d’environ 3000 hectares et 20 696 hectares.

Région et provinces	Provisoires	Existantes
Marrakech – Safi	2 653	58 700
Chichaoua	550	9 285
El Kelâa des Sraghna	250	3 543
Essaouira	990	12 609
Marrakech	863	19 134
Safi	-	14 129

Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013

³ Les superficies reboisées jusqu’au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.





Carte 6: Couvert forestier de la région

4. Potentialités cynégétiques et piscicoles

La région est considérée parmi les régions les plus giboyeuses du Royaume et attire chaque année un grand nombre de chasseurs marocains et étrangers. La chasse amodiée, associative et touristique, s'organise et se développe à un rythme soutenu au niveau de la région, elle permet de faire participer les cynégétiques au développement de l'acte de chasse à la conduite des différentes opérations d'aménagements cynégétiques.

La superficie amodiée actuellement pour la chasse pour la région est de 116.000 hectares pour la chasse associative et de 201.000 hectares pour la chasse touristique soit un total 317.000 hectares pour 52 amodiations.



IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

1. Population

Selon le dernier recensement de la population de 2014, la population de la région se chiffre à 4 520 569 habitants, soit un taux de croissance annuel de 1,2%.

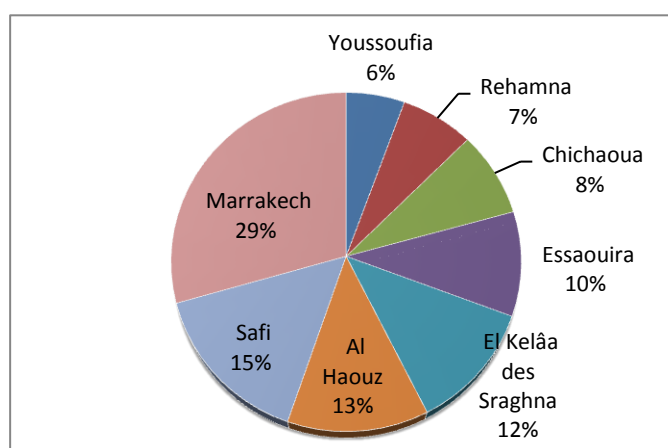
c) Répartition de la population par préfecture et province

La répartition de la population par préfecture et province montre le caractère dominant de la Préfecture Marrakech et des Provinces de Safi, d'Al Haouz et des Sraghna.

Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural)	الأسر	السكان	الأجانب	المغاربة
	Ménages	Population	Etrangers	Marocains
Région: Marrakech-Safi	928 120	4 520 569	8 636	4 511 933
Préfecture: Marrakech	302 137	1 330 468	6 764	1 323 704
Province: Safi	144 490	691 983	396	691 587
Province: Al Haouz	111 627	573 128	362	572 766
Province: El Kelâa des Sraghna	97 874	537 488	115	537 373
Province: Essaouira	95 520	450 527	795	449 732
Province: Chichaoua	73 928	369 955	66	369 889
Province: Rehamna	57 514	315 077	65	315 012
Province: Yousseoufia	45 030	251 943	73	251 870

Source: Haut Commissariat au Plan, Recensement de la Population et de l'Habitat, 2014

Près du tiers de la population de la région habite à la préfecture de Marrakech et la province la moins peuplée est celle de Yousseoufia (6% de la population totale de la Région).



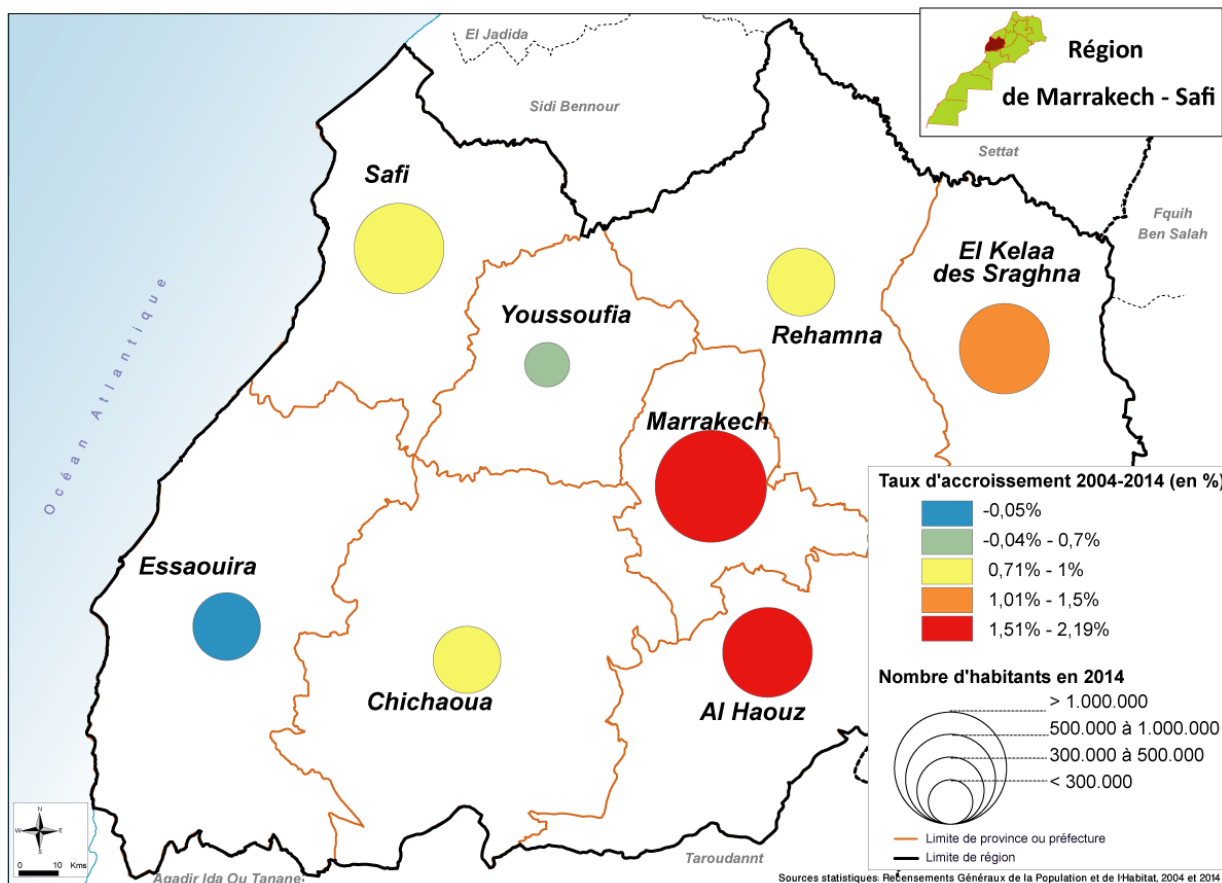
Graphique 2: Répartition de la population en 2014 selon les provinces

a) Taux d'accroissement de la population par province et préfecture

Cet accroissement a concerné plus la préfecture de Marrakech et la province d'Al Haouz qui ont enregistré un taux d'accroissement de 2,2 et 1,7 respectivement.



La province d'Essaouira a enregistré une diminution de la population avec un taux d'accroissement négatif entre 2004 et 2014 (-0,05%).



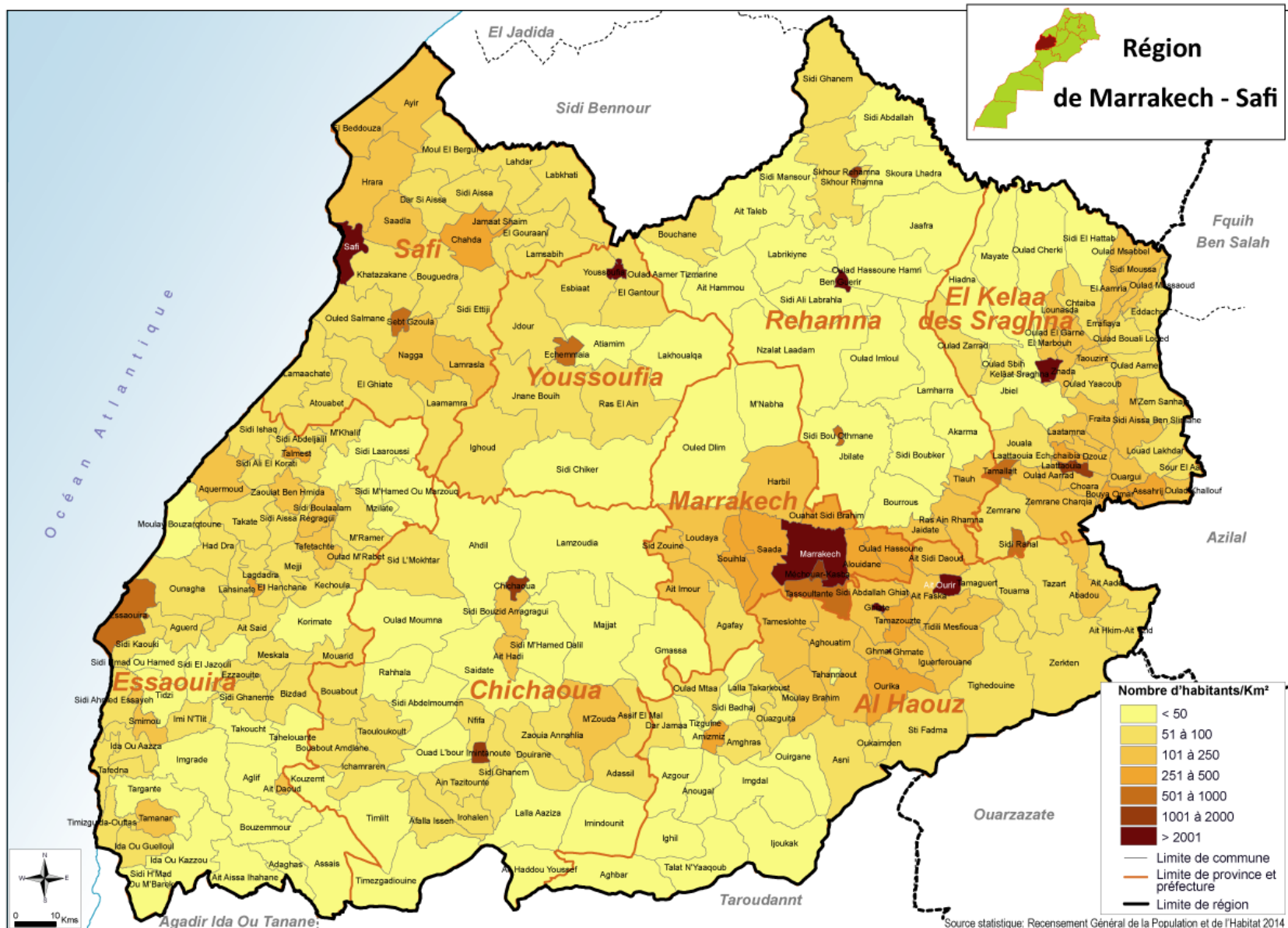
Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014

b) Densité de la population par commune

La densité de la population de la région est de 115,4 habitants au km². Comparée à la densité de l'ensemble du MAROC (47,6), la région est la quatrième des plus densément peuplées du pays.

Pour le niveau communal, la densité varie de 12 habitants par Km² (5 communes ont une densité inférieure à 20 habitants par Km²) à 41.000 habitants/Km² au niveau de la ville de Marrakech.





Carte 8: Densité communale de la population en 2014



2. Chômage et activité

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs essentiels, à savoir, le taux d'activité et le taux de chômage. Le premier étant le rapport de la population active à la population totale et le second, le rapport de la population en chômage à la population active.

Année 2012 ⁴	Taux de chômage (%)			Taux d'activité (%)		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Marrakech	10,9	12,9	4,9	47,1	46,0	50,5
Essaouira	2,3	9,6	0,3	61,0	45,2	67,2
El Kelâa des Sraghna	4,3	10,6	2,5	54,3	41,1	59,8
Al Haouz	1,8	6,4	1,3	57,8	43,0	60,0
Safi –y compris Youssoufia	10,5	22,8	1,1	52,5	43,4	62,5

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

Cette répartition montre que la population active est à majorité rurale, avec un maximum atteint au niveau de la province d'Essaouira : 67,2%.

3. Armature Urbaine

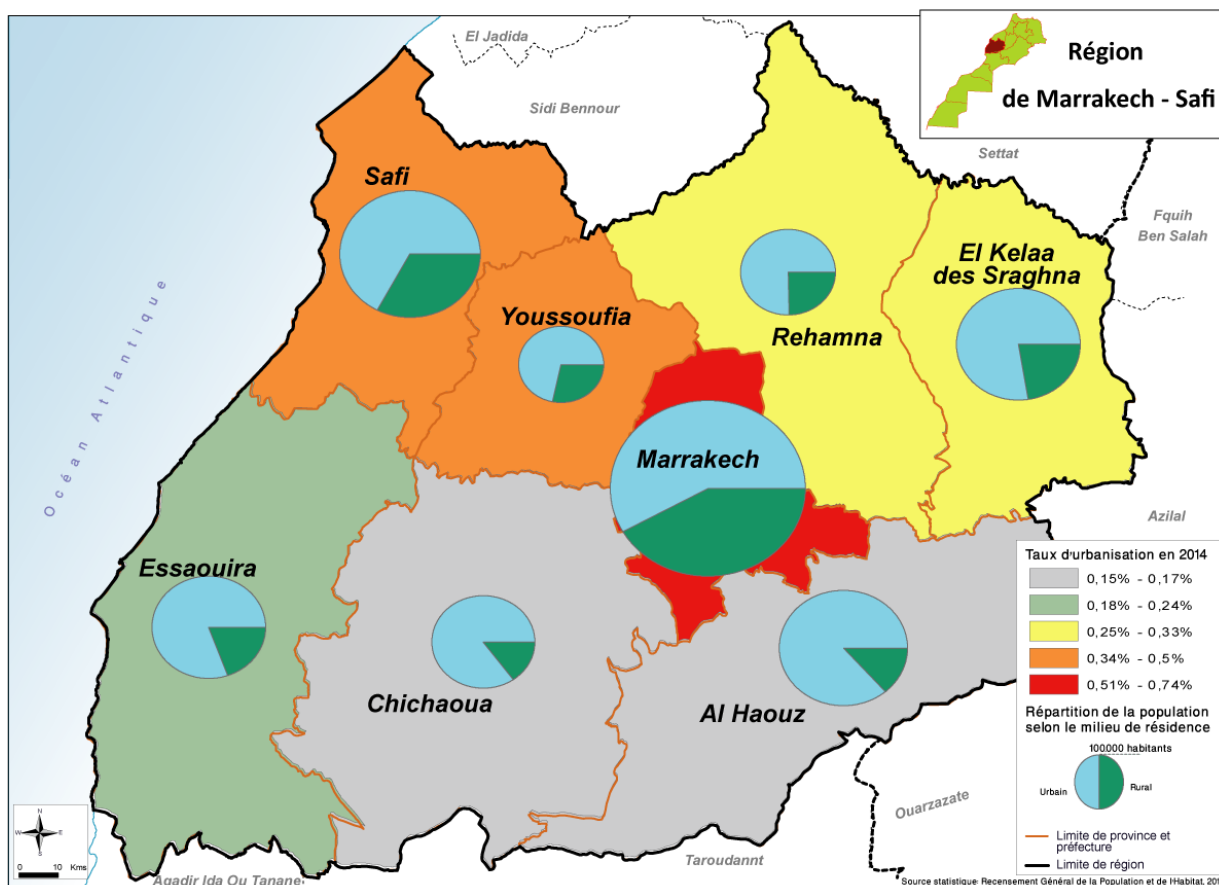
La répartition de la population selon le milieu de résidence met en évidence le caractère rural de la région. En effet 57% de la population vivent dans le milieu rural, contre 43% dans le milieu urbain.

Les provinces de Chichaoua et d'Al Haouz sont les moins urbanisées avec respectivement 4% et 3% de la population urbaine de la région. Les provinces d'Essaouira et de Youssoufia abritent chacune 13% de la population rurale et seulement 5% chacune de la population urbaine de la région.

La wilaya de Marrakech concentre à elle seule près de 51% de la population urbaine de la région (ce ratio était de 69,3% en 2004).

⁴ Population âgée de 15 ans et plus





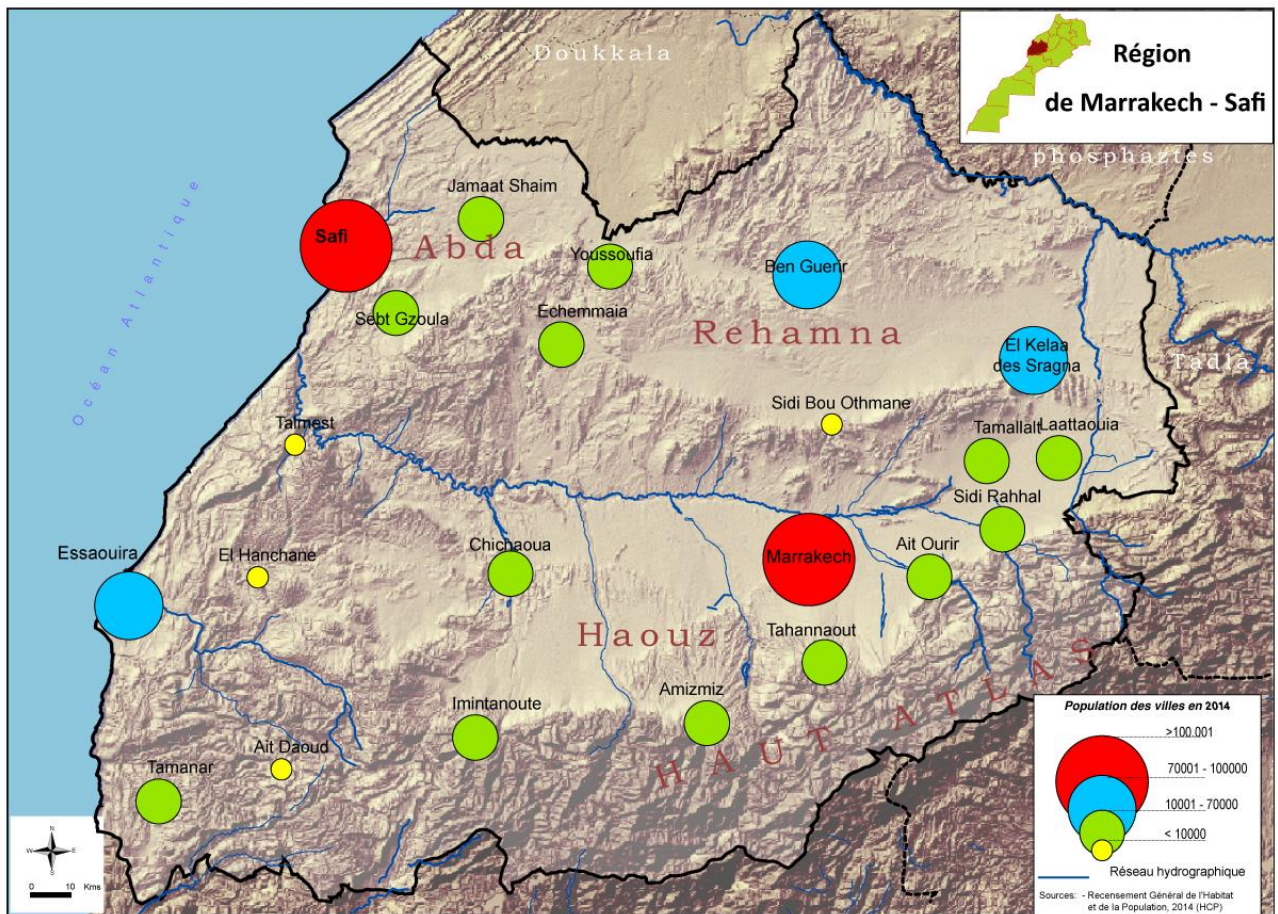
Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014

Deux grands groupements urbains dominent largement l'armature urbaine de la Région: Marrakech et Safi, concentrant plus de 67% de la population urbaine de la Région. Viennent ensuite trois villes moyennes qui sont El Kelaa des Sraghna, Ben Guerir et Essaouira avec une population variant entre 77.000 et 95.000 Habitants. Treize petites villes ont une population qui varie entre 10.000 et 40.000 habitants, il s'agit de Youssoufia

Ait Ourir, Laattaouia, Chichaoua, Echemmaia, Imintanoute, Sidi Rahhal, Sebt Gzoula, Tamallalt, Amizmiz, Tahannaout, Jamaat Shaim etTamanar totalisant 17% de la population urbaine régionale.

Les autres centres dont les populations ne dépassant pas les 10.000 habitants abritent 1% de la population urbaine régionale.





Carte 10: Réseau urbain de la Région

L'armature urbaine de la région comporte sept ensembles de villes d'inégale importance, dominés par les deux grands ensembles, celui de Marrakech et de Safi ; à côté desquels paraissent secondaires ceux d'El Kalâa, Benguerir et Essauira, mais surtout le petit ensemble de la plaine du Kart et les Oasis du Sud.

L'agglomération de Marrakech (siège de la Région) remplit plusieurs fonctions d'ordre régional; siège des institutions et organismes régionaux, de l'Université, capitale administrative régionale, sous régionale et préfectorale, important centre industriel, siège des banques, présence d'un aéroport international et une gare bien active, centre commercial et de service de premier ordre dans la Région, stade sportif ...etc.

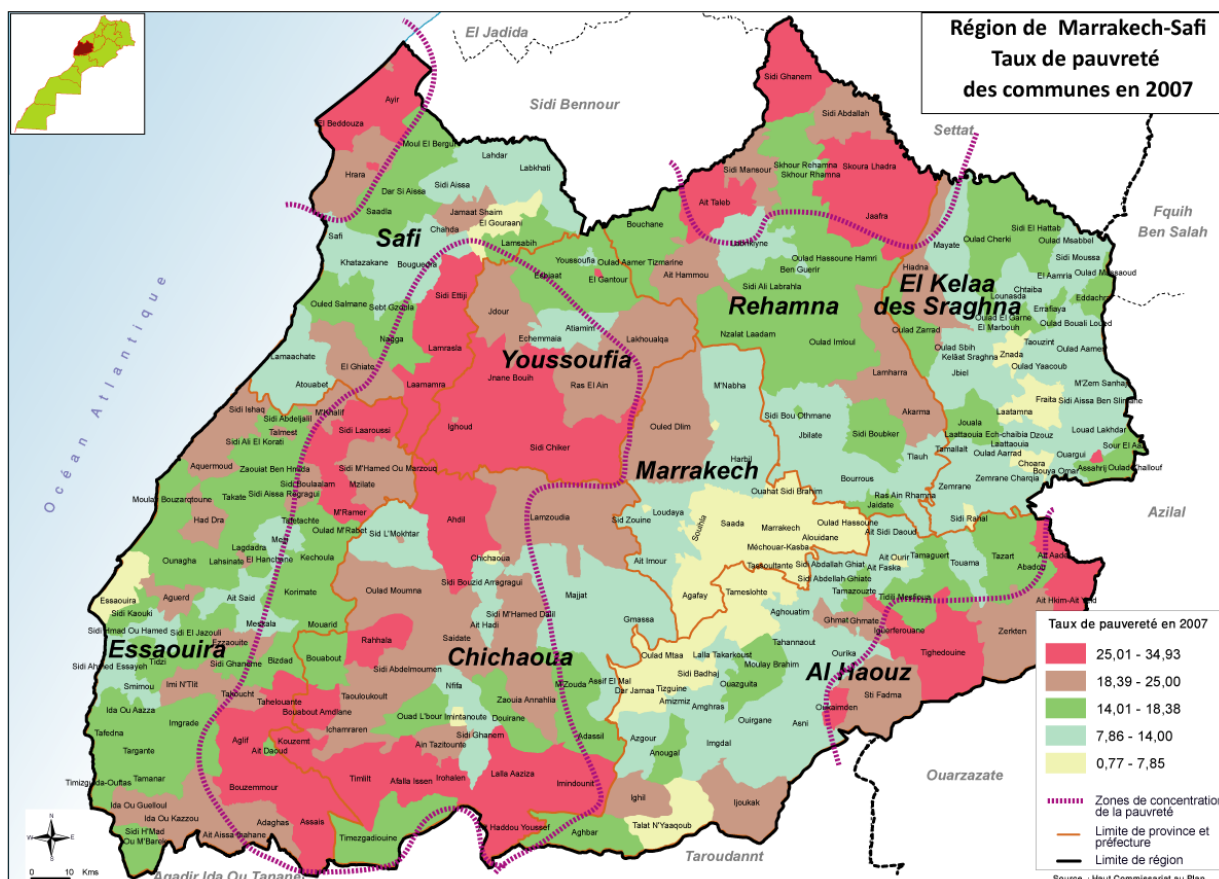
Au nord de la Région, Safi, est en train de se confirmer en tant que pôle sous régional en puissance. Sur la côte atlantique et avec un port classé entre 4^{ème} et 5^{ème} position en termes d'activités, Safi a toutes les opportunités de développement urbain et d'attractivité d'investissements.



4. Pauvreté et développement humain

Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région de Marrakech s'est situé en 2004 à 15,9% contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart négatif de 7 points.

Par milieu de résidence, la pauvreté demeure beaucoup plus ancrée en milieu rural de la région (le taux de pauvreté varie de 5 à 35%) et touche 19% de la population, soit un ménage sur cinq. Cependant, en milieu urbain de la région, le taux de pauvreté varie entre 0.8 % et 29.9%.



Carte 11: Taux de pauvreté en 2007

L'analyse spatiale de la pauvreté permet de mettre en évidence les constats suivants :

- Pour l'ensemble des communes, le taux de pauvreté le plus faible, soit 0,77%, a été enregistré à Gueliz, alors que le taux le plus élevé qui est de 34,93% est enregistré à la commune rurale de Timlilt dans la province de Chichaoua,
- 58% des communes connaissent des taux de pauvreté modérés variant entre 10% et 20%,
- Le taux de pauvreté dépasse 25% dans 36 communes entièrement rurales,
- 10 communes rurales enregistrent des taux de pauvreté élevés dépassant 30%.

On relève également que le couloir liant l'arrière-pays de Safi, le nord de Marrakech et l'arrière-pays d'Essaouira est plus touché par le phénomène de la pauvreté que le reste de la région.



V. INFRASTRUCTURES DE BASE

1. Le réseau routier

La région dispose d'une armature routière très satisfaisante par rapport au reste du territoire national avec 15342 km de routes classées, elle représente environ 11% du total des routes du royaume.

Le réseau routier dans la région de Marrakech-Safi totalise un linéaire de 18144 Km dont 15342,071 km revêtus et 2802,228 km en état de piste.

Cette longueur est répartie comme suit :

- Routes Nationales : 844,474 Km (Totalement revêtues)
- Routes Régionales: 4153,859 Km (dont 4138,859 km revêtues) et (15,0 km non revêtues)
- Routes Provinciales: 13145,666 Km (dont 10358,738 km revêtues) et (2787,228 km non revêtues)

Ci-après la répartition du réseau routier par province et par catégorie de Route :

Province ou Préfecture	RESEAU TOTAL REVETU (km)	Nombre d'habitants en 2014	SUPERFICIE EN KM ²	DENSITE	
				km/1000 hab	km/1000km ²
Al Haouz	776,608	573128	6212	1,36	125,02
Chichaoua	601,246	369955	6872	1,63	87,49
El Kalaa des Sraghna	580,462	537488	4193	1,08	138,44
Essaouira	1037,223	450527	6335	2,30	163,73
Marrakech	422,987	1330468	2625	0,32	161,14
R'hamna	565,045	315077	5877	1,79	96,15
SAFI	7969,500	691983	4581	11,52	1739,69
YOUSOUFIA	3389,000	251943	2704	13,45	1253,33
Région Marrakech-Safi	15342,071	4520569	39399	3,39	389,40
TOTAL NATIONAL	40632,00	33848242	710850	1,20	57,16

Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

Le programme national de construction des routes rurales (PNRR), lancé depuis 1995 a permis la construction et l'aménagement entre 2009 et 2013⁵ de 444 Km de routes au niveau de la région répartis comme suit :

⁵ <http://www.equipement.gov.ma/Carte-Region>



Tableau 5: Construction et aménagement de routes- PNRR II (km)	
<i>Al Haouz</i>	39,914
<i>Chichaoua</i>	85,92
<i>El Kelaa des Sraghna</i>	70,4
<i>Essaouira</i>	33,8
<i>Marrakech</i>	9
<i>Rehamna</i>	47
<i>Safi</i>	87,5
<i>Youssoufia</i>	70,5
Total Région	444,034

D'une manière générale, le programme, à 2013, a eu des impacts socioéconomiques positifs :

- Augmentation du trafic journalier (x5),
- Diminution du coût de transport des personnes et des marchandises de plus de 42%,
- Amélioration des indicateurs suivants : éducation (taux de scolarisation : de 67% à 78%), visite des femmes aux centres de santé (+ 80%), revenu mensuel par ménage (+39%), prix des produits de base (-14,3%).

Le transport routier joue un rôle central dans le trafic de marchandises, et le déplacement des personnes au niveau de la région de Marrakech-Safi. Le nombre de permis de conduire délivrés en 2012 est de 23 941 dont 19 % ont été délivrés à des femmes.

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 25 134 véhicules comme suit :

Tableau 6: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur				
Année 2012	<i>Total général</i>	<i>Véhicules utilitaires</i>	<i>Voitures de tourisme</i>	<i>Motocyclettes</i>
<i>Région de Marrakech - Safi</i>	25 134	14 589	10 197	348
<i>Marrakech</i>	17 920	10 095	7 505	320
<i>Safi</i>	4 804	2 914	1 880	10
<i>El Kelâa des Sraghna</i>	1 169	807	349	13
<i>Essaouira</i>	933	561	369	3
<i>Chichaoua</i>	308	212	94	2
<i>Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, 2013</i>				

2. Le réseau autoroutier

L'autoroute A7 d'une longueur de 453 km et allant de Casablanca à Agadir en passant par le nord-ouest de Marrakech, a été achevée en 2010 (tronçon Marrakech-Agadir). Elle relie la plaine de la Chaouia aux villes de Casablanca, Mohammedia, Berrechid et Settat, qui concentrent une partie importante de l'activité industrielle et économique du Royaume. Elle a



permis de soulager la route principale n°7 qui est la seule voie importante assurant auparavant la liaison.

D'une longueur de 143 km, l'autoroute El Jadida-Safi, prévue cette année, disposera de 6 échangeurs, deux aires de services et un parking sécurisé. Trois viaducs sont également planifiés ainsi que 115 ouvrages de rétablissement. Reste à savoir comment relier Marrakech à la ville de Safi et c'est le défi des élus des deux régions qui devront prévoir des programmes en fonction du nouveau découpage territorial.

3. Le réseau Ferroviaire :

a) Infrastructures

La région de Marrakech-Safi dispose d'une armature ferroviaire d'une longueur de 140 km ; partagée entre la ligne Casablanca-Settat-Marrakech et celle de Benguerir-Youssoufia-Safi. Ce tracé ne permet pas la liaison de la région avec plusieurs autres régions du Maroc et n'assure pas non plus la liaison de la province de Marrakech avec les autres provinces de la région, à l'exception de la voie le reliant à Benguerir (province de Kelâa des Seraghna).

b) Le transport ferroviaire

Le trafic ferroviaire constitue un mode de déplacement important dans la région. Il permet, effectivement, de répondre aux besoins de déplacement de la population, et assure aussi le transport des marchandises et des phosphates.

- *Trafic des marchandises au niveau de la région*

Produit	Marrakech		Benguerir		Total	
	Expéditions	arrivages	Expéditions	arrivages	Expéditions	arrivages
Phosphates	0	0	2 172 467	0	2 172 467	0
Conserves	57 805	0	0	0	57 805	
Céréales	0	139 795	0	16 154	0	155 949
Agrumes	0	0	0	0	0	0
Sucre raffiné	0	20 041	0	0	0	20 041
Huiles alimentaires	0	2 192	0	0	0	2 192
Eau et boissons	0	10 919	0	0	0	10 919
Zinc	138 789	0	0	0	138 789	0
Sable et gravettes	0	0	0	0	0	0
Engrais	0	53	0	3 836	0	3 889
Bois	0	0	0	0	0	0
Fer et béton	0	0	0	0	0	0
Divers	28 330	25 315	0	0	28 330	25 315



Les céréales à elles seules, constituent 71% des arrivages de marchandises au niveau de la région, exclusivement à la gare de Marrakech. Les phosphates représentent 91% des expéditions de la région à travers la ligne ferroviaire de Benguerir, alors que le reste des marchandises ne constituent qu'un taux de 9%, dont 6% du taux total des expéditions revient au zinc.

- *Transport des passagers dans la région :*

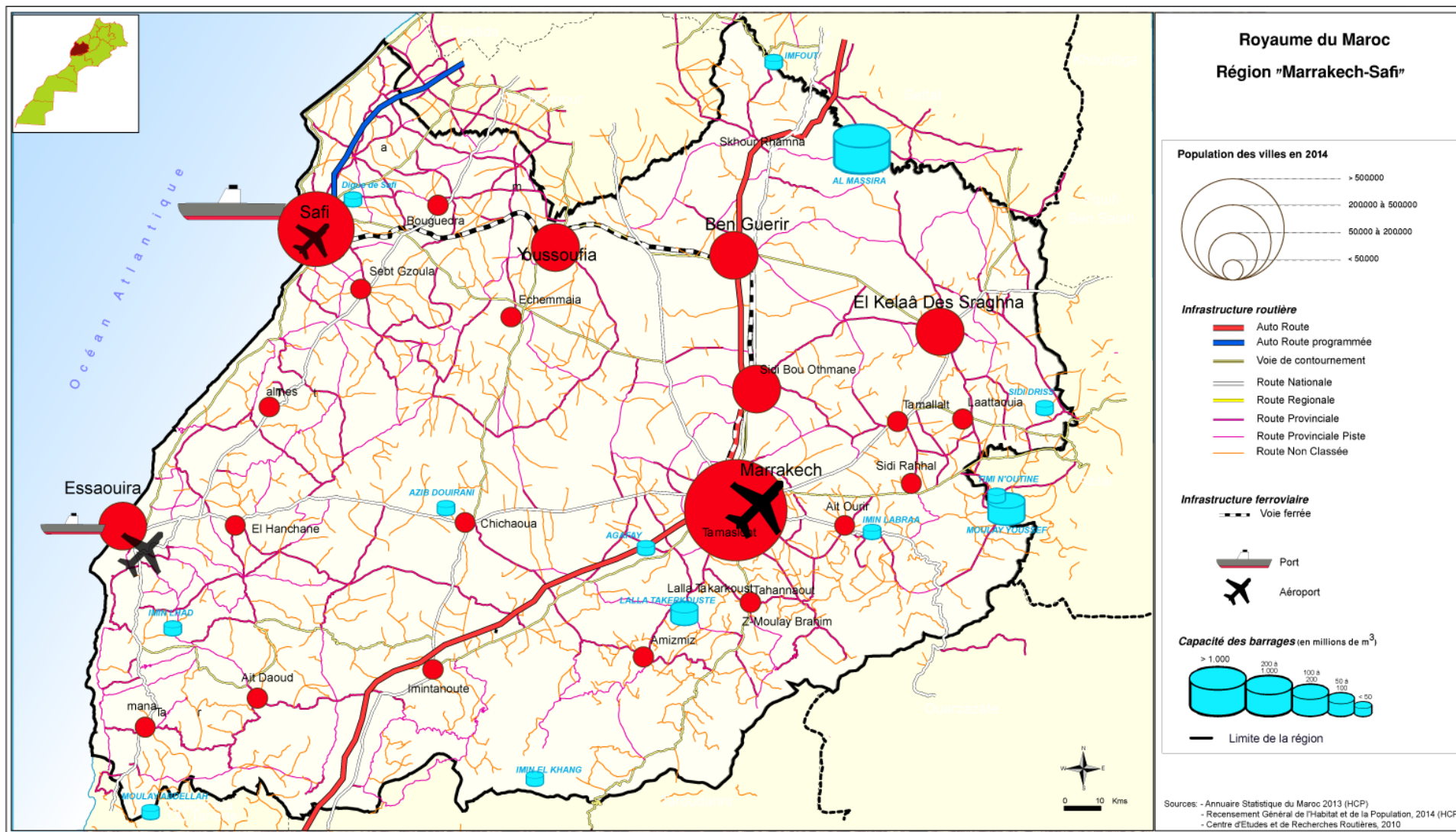
La gare de Marrakech assure environ 90% du transport des passagers dans la région. En effet, la ligne Casablanca-Settat-Marrakech connaît une réelle dynamique quant au transport public moyennant le train, surtout pour la liaison de la région avec la capitale économique du pays.

La gare de Benguerir, caractérisée, principalement, par son activité dans le transport des phosphates permet de répondre à une petite demande de transport intéressée par la ligne Benguerir-Youssoufia-Safi.

- *Projets de l'ONCF dans la région :*

Une étude préliminaire a été effectuée et confirme la rentabilité économique d'une ligne à grande vitesse "Casablanca-Marrakech" dans un premier temps, puis jusqu'à Agadir via Essaouira. L'ONCF précise d'ailleurs, que la ligne classique entre Casablanca et Marrakech est saturée. Il faut donc la doubler, par la réalisation d'une ligne à grande vitesse et le dédoublement des tronçons de la ligne SETTAT - Marrakech.





Carte 12 : Principales infrastructures de base



4. Equipement aéroportuaire

a) Infrastructure

La région a le privilège de disposer de deux aéroports : celui de Marrakech-Ménara qui est un aéroport international doté d'équipements de haut niveau, avec une capacité de plus de 2,5 millions de passagers par an, une longueur de piste de l'ordre de 3100 m et une superficie de 42 000m². Dans ce cadre, des travaux d'extension ont permis d'améliorer sa capacité. En revanche, celui d'Essaouira « *Aéroport Essaouira Mogador* » est secondaire et dispose d'une piste de 2607 m de longueur.

b) Trafics aériens :

L'activité aérienne aux aéroports de Marrakech et d'Essaouira est diversifiée, avec une nette prédominance des mouvements commerciaux ayant atteint 26 999 mouvements en 2012 pour les deux aéroports, dont 25447 concernent l'aéroport de Marrakech.

➤ Transport des passagers :

L'aéroport international de Marrakech assure presque 100 % du transport aérien des passagers dans la région, hormis quelques vols intérieurs ou vers la France qui se font au niveau d'Essaouira. L'activité aérienne des passagers s'est caractérisée en 2012 par la circulation de 3.398.922 passagers à travers les deux aéroports (3.373.475 assurés par l'aéroport de Marrakech).

Par ailleurs, l'activité aérienne au niveau de l'aéroport d'Essaouira a connu une réelle baisse en nombre de passagers ces dernières années.

➤ Transport des passagers selon les destinations:

L'essentiel du trafic aérien du trafic de l'aéroport d'Essaouira Mogador est national, à l'exception de quelques liaisons avec la France. Quant à l'aéroport de Marrakech Menara, et vu l'importance de ce dernier, les destinations des vols sont plus diversifiées.

Environ 61 % du taux du transport aérien des voyageurs à travers les aéroports de Marrakech et Essaouira se fait sur les vols reliant la région à la France, les liaisons intérieures représentent 23 % du taux total du transport aérien des passagers, celles avec l'Europe sont de l'ordre de 16%.

➤ Trafic commercial au niveau des aéroports de la région Marrakech-Safi

La totalité du trafic aérien commercial de la région se fait à l'échelle de l'aéroport de Marrakech Menara. Le fret en tonnes des marchandises transportées a atteint 816,248 en 2012.



5. Equipement Portuaire

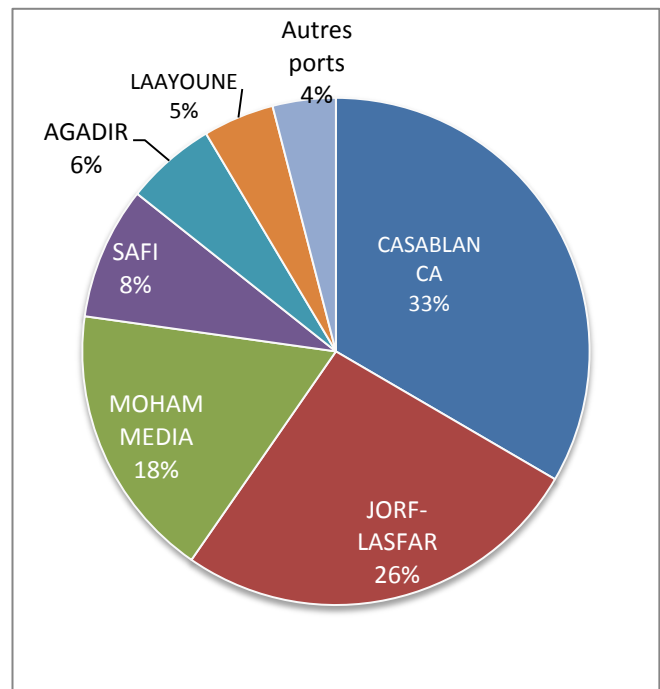
La région s'ouvrant sur une façade maritime sur l'Océan Atlantique, d'une longueur de 270 Km dispose en termes de moyens de communication maritime, de deux grands ports:

- **Le Port de Safi** : Considéré comme le plus ancien port du Royaume. Son développement a été lié à son implantation (au fond d'une baie) et à son arrière-pays qui est l'une des régions agricoles les plus riches du pays.

La découverte en 1921 des phosphates à Youssoufia (anciennement appelé Louis Gentille) et l'implantation de l'industrie de poisson à la ville de Safi, vont donner un nouvel essor à ce débouché maritime.

Actuellement, son rang oscille entre le 4^{ème} et le 5^{ème} port commercial du Royaume.

- **Le port d'Essaouira** est réservé exclusivement à la pêche.



Graphique 3: Part de chaque port dans le trafic

6. Alimentation en eau potable et électrification

a) L'Eau Potable

Les ressources hydriques propres à la ville de Marrakech se composent de l'Oued Tensift, alimenté par ses effluents issus du Haut Atlas, et de la nappe phréatique d'une profondeur de l'ordre de 5 à 40m.

Le bilan hydraulique du bassin de Tensift est déficitaire. En effet, les ressources totales sont estimées à 1455 M de m³ pour des besoins estimés à 1555 M de m³.

Pour faire face à cette situation, l'eau du barrage Hassan 1^{er} est acheminée via le canal de Rocade. Ce barrage est situé dans la région de Beni Mellal, au Nord Est de Marrakech.

En 2011, l'ONEP a affiché le nombre d'abonnés consommateurs qui a atteint 150 150, avec une production de 101 775 milliers de mètre cube.



Tableau 7: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture

Année 2011 En milliers de mètre cube (m ³)	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		aux abonnés consommateurs	aux régies	
Marrakech – Safi	150 150	15 548	75 445	101 775
Al Haouz	16 441	1 559	-	2 864
Chichaoua	16 895	1 419	-	2 024
El Kelaâ des Sraghna	30 390	3 991	-	5 897
Essaouira	31 223	3 361	-	5 538
Marrakech	16 352	1 445	64 558	67 225
Rhamna	18 320	1 794	-	2 948
Yousseoufia	17 862	1 799	-	3 167
Safi	2 667	180	10 887	12 112

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable.

➤ **Les usages de l'eau :**

○ ***Usage domestique :***

La demande en eau à usage domestique est en constante croissance, ceci est lié aux facteurs suivants :

- L'accroissement démographique ;
- L'extension urbaine ;
- L'augmentation du niveau de vie ;
- L'augmentation du taux de raccordement à l'eau potable, dans le cadre de la politique d'accès à l'eau potable.

○ ***Usage touristique :***

Marrakech est une ville touristique, le secteur touristique reste un grand consommateur d'eau.

○ ***Usage industriel :***



La demande industrielle en eau reste relativement faible : elle est de l'ordre de 3%, les principaux consommateurs étant les tanneries et l'industrie agroalimentaire.

○ **Usage public :**

Le secteur public a une consommation importante en eau. La gestion de l'eau à usage public est souvent peu rationnelle : utilisation abusive de l'eau pour l'arrosage de jardins et parcs.

Tableau 8: Evolution de la production d'eau superficielle par centre					
Région et Provinces	Centres	Barrage/Oued/Canal	Production (en m ³)		
			2009	2010	2011
Marrakech - Safi			70 387 488	74 001 773	75 734 047
Marrakech	Marrakech	Canal Rcade	59 465 620	62 257 400	63 469 020
El Kelaa	El Kelaa	Sagua El Yaacoubia	1 664 750	1 647 290	2 085 152
Safi	Safi	Retenue de Safi	9 257 118	10 097 083	10 179 875

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable,

➤ **L'alimentation en eau potable de la ville de Marrakech :**

L'alimentation de la ville de Marrakech est assurée à 30% par des ressources souterraines, et à 70% par des ressources superficielles.

Le barrage Hassan 1^{er} et retenue du barrage Sidi Driss situés dans la région de Beni Mellal. L'eau est transférée via le canal de rocade (118 km) jusqu'à la station de traitement.

La station de traitement construite en 1983 subvient à 80% aux besoins de la ville en eau potable, le reste provient des captages d'eau souterraine. Cette station a une capacité de 1300 à 1600 l/s, et connaîtra une extension pour répondre à la demande en eau potable.

➤ **Alimentation de la nouvelle ville de Tamansourt :**

La nouvelle ville Tamansourt est alimentée à partir du champ captant N°fis.

➤ **Alimentation en eau potable de la ville de Safi :**

L'alimentation en eau potable de la ville de Safi est assurée à partir de la station de traitement (ONEP), qui fournit une alimentation en eau brute à partir de la retenue de Safi avec une capacité nominale : 47 000 m³/j. (83 %) et l'ensemble de production de Takabrote (ONEP) a permis une production pour l'année 2013 est de 11 996 275 m³.

Dans les provinces de Safi et Youssoufia, l'alimentation en eau potable est particulièrement critique, en raison de l'appauvrissement des nappes phréatiques. La plus grande partie des habitants des campagnes s'approvisionnent à partir d'étangs de collecte des eaux de pluie (les "metfias"),



individuels ou collectifs. Par ailleurs, certaines petites villes sont approvisionnées par RADEES⁶, à partir d'une usine de traitement située à Sidi Aissa (40 l/s), qui sera bientôt saturée.

b) L'Électrification

La région compte deux usines hydrauliques aux barrages de Moulay Youssef (production de 21.0 millions de kW/h) et de Lalla Takerkoust (production de 9.0 millions de kW/h).

L'alimentation en électricité est assurée par la RADEEMA dans la ville de Marrakech, et par l'ONEE dans le reste des milieux urbains et ruraux de la région.

Beaucoup d'efforts sont déployés, ces dernières années à travers un certain nombre de programmes (surtout le PERG⁷), qui a eu des effets positifs sur le taux d'électrification rurale.

A fin avril 2014, le nombre des villages mis sous tension a atteint 9737, ce qui représente 27% du total des villages marocains mis sous tension.

Tableau 9: Nombre de villages mis sous tension à fin avril 2014	
Région et Provinces	Nombre de villages
ESSAOUIRA	3133
AL HAOUZ	1765
CHICHAOUA	1232
SAFI	1204
REHAMNA	730
EL KALAA DES SRAGHNAS	690
MARRAKECH	540
YOUSSOUFIA	443
Marrakech - Safi	9737
Maroc	36355

Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, 2015

L'utilisation des énergies renouvelables (surtout l'énergie solaire), est en train de s'étendre, grâce à leur faible coût et à l'ensoleillement de la région.

⁶ Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau et d'Electricité de la Province de Safi

⁷ Programme d'Électrification Rurale Global (PERG)



VI. SECTEURS SOCIAUX

1. Education et enseignement

La région dispose d'une infrastructure éducative importante, dont des établissements supérieurs et universitaires. Le nombre d'inscrits dans la région pour l'année scolaire 2012-2013⁸ s'élève à 585 014 élèves dans le 1^{er} cycle fondamental dont 276 371 filles soit 47% (enseignement public et privé). Ces chiffres pour le 2^{ème} cycle sont de 327 499 élèves avec 135 639 filles soit 41%.

La part du monde rural pour le 1^{er} cycle est de 381 874 élèves (dont 47% sont des filles) soit 65 % du nombre total des élèves, alors que celle pour le 2^{ème} cycle, ce chiffre est de 123 048 élèves dont 33% sont des filles.

Le corps enseignant comporte 14 191 instituteurs du 1^{er} cycle dont 473% sont des institutrices, 12 002 instituteurs du 2eme cycle dont 40% enseignantes et avec 4871 enseignants exerçant dans le milieu rural dont 37% enseignantes.

Concernant les structures d'accueil éducatives, la région compte au niveau primaire, 1.121 établissements dont 2.670 Satellitaires et 6 écoles communautaires.

Tableau 10: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, région, milieu et type d'enseignement

Région et Provinces	Enseignement public						Enseignement. privé
	Total			Rural			
	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellitaires	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellitaires	
Marrakech	216	-	191	74	-	184	99
Al Haouz	171	2	546	158	2	540	4
Chichaoua	167	-	504	155	-	499	4
Essaouira	153	-	517	131	-	510	12
Safi	134	1	282	91	1	281	47
El Kelaa Des Sraghna	120	-	239	93	-	230	14
Rehamna	102	-	245	84	-	245	10
Youssoufia	58	3	150	43	3	149	9
Marrakech - Safi	1121	6	2674	829	6	2638	199

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

⁸ Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014.



Elle dispose de 18.652 salles de classe, dont 122 nouvelles salles en 2014, en plus de 199 établissements au niveau de l'enseignement secondaire collégial et 107 lycées pour le secondaire qualifiant.

Tableau 11: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, région, milieu et type d'enseignement

Région et Provinces	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes		Salles	Classes
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural		
Marrakech	2 628	934	12	12	3 464	1 447	1 603	1 280
Al Haouz	2 033	1 891	41	40	2 964	2 761	51	39
Safi	1 882	1 193	16	14	2 656	1 842	582	476
Essaouira	1 784	1 528	25	25	2 398	2 089	110	101
Chichaoua	1 506	1 382	14	12	2 218	2 003	38	31
El Kelaa Des Sraghna	1 500	1 180	4	3	2 344	1 875	201	162
Rehamna	1 085	912	8	6	1 510	1 255	119	103
Yousseoufia	784	567	2	2	1 098	838	103	90
	13 202	9 587	122	114	18 652	14 110	2 807	2 282

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

a) L'université

La région est dotée d'une université «Université Cadi Ayyad», 1^{ère} université au Maghreb selon le classement Webometrics des universités mondiales et 1^{ère} université marocaine certifiée ISO 9001. L'université compte actuellement 13 établissements universitaires implantés au niveau des quatre villes universitaires : Marrakech, Kalâa des Sraghna, Essaouira et Safi, 1.361 Enseignants Chercheurs et 926 Administratifs répartis sur les différents établissements enseignants.

En 2011-2012, près de 43.375 étudiants 19.827 étudiantes, soit (46%) ont suivi des formations à l'université dans différents secteurs.

Plusieurs axes de développement à l'horizon renforcent le développement de la région par les grands chantiers notamment le projet **Marrakechshore** qui est une plateforme attractive pour accueillir les activités de services délocalisées pour tout ce qui concerne l'externalisation des processus ou des processus liés aux technologies d'information. Le projet sera réalisé sur une superficie de 80 ha, et permettra de générer près de 200.000 m² d'espaces à usage de bureaux, garantissant ainsi la création de plus de 20.000 emplois stables.

Dans le cadre de la stratégie de modernisation et de dynamisation du secteur agro-alimentaire, le Pacte national pour l'émergence Industrielle a prévu la mise en place d'un réseau national d'agropoles dans les principales régions à vocation agricole. La région de Marrakech-Safi sera dotée d'une plateforme industrielle intégrée dédiée à l'agro-alimentaire qui portera le nom d'Agropole Al Haouz. Actuellement, le projet est en phase d'étude.



La région dispose également des écoles supérieures publiques et privées spécialisées dans différents domaines.

b) La formation professionnelle

En 2012-2013⁹, la région comptait 40 établissements de formation professionnelle accrédités dans 14 filiales (Administration gestion et commerce, BTP, NTIC, Cuir, Textile, hôtellerie, offshoring...etc.), le nombre de stagiaires en 2012-2013 s'est élevé à 21 671 dont 6016 sont des techniciens spécialisés.

Tableau 12: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013)

	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Région de Marrakech -Safi	21 671	6 016	7 278	6 590	1 787
Al Haouz	468	-	-	290	178
Chichaoua	187	50	54	65	18
El kelâa des Sraghna	1 082	286	214	501	81
Essaouira	1 312	319	423	393	177
Marrakech	11 078	3 570	4 117	2 768	623
Rehamna	1 256	345	427	412	72
Safi	5 045	1 446	1 846	1 356	397
Youssoufia	1 243	-	197	805	241

Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

2. Santé

a) L'équipement sanitaire

L'infrastructure sanitaire dans la région comporte des services hospitaliers et des services pour les soins de base. Selon les statistiques fournies par le Ministère de la Santé, la région dispose au titre de l'année 2013, de 5 hôpitaux spécialisés et 10 hôpitaux généraux avec une capacité de 3 490 lits dont 1723 lits à Marrakech, soit 49 % de la capacité totale.

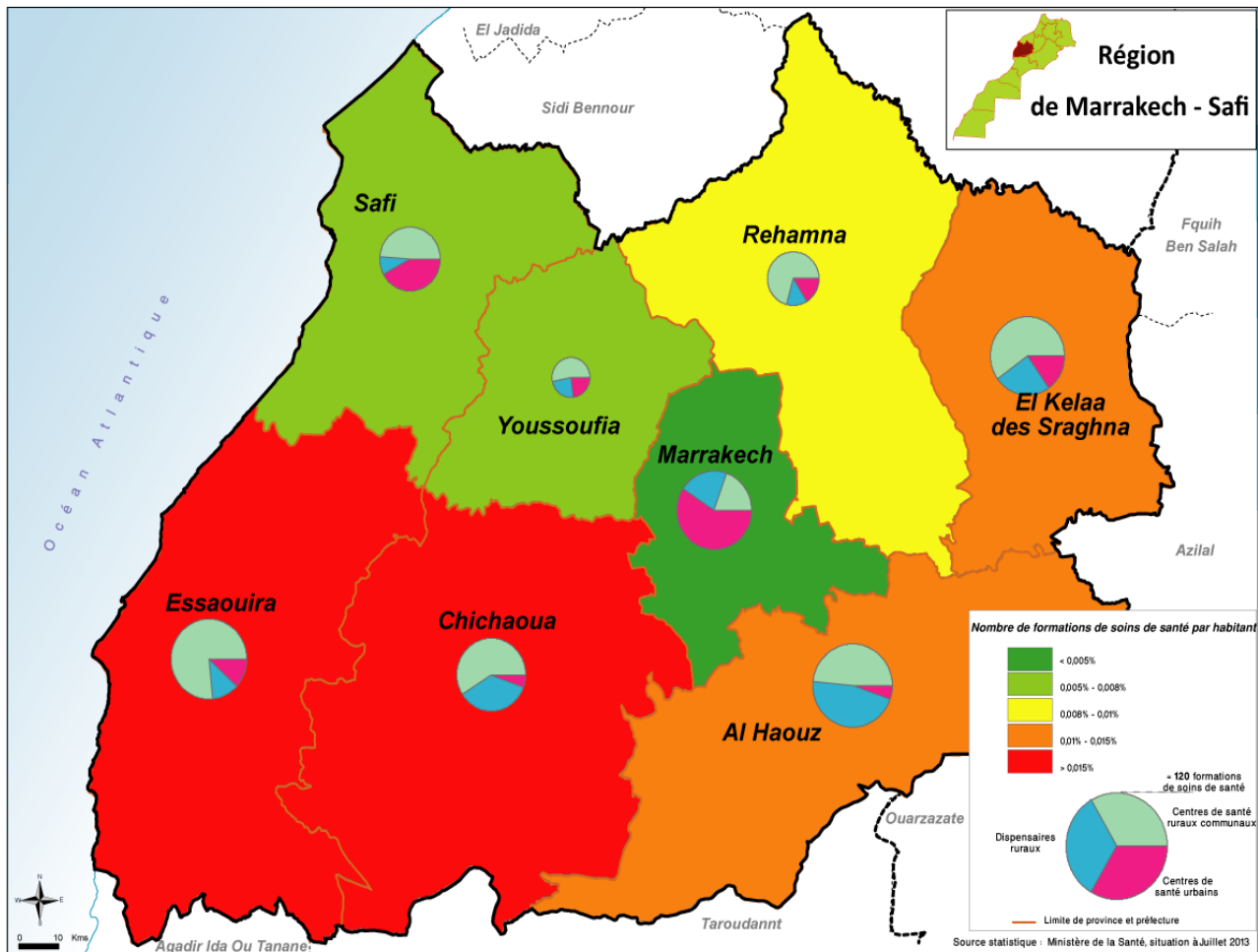
Les formations de soins de santé de base se composent de 420 établissements répartis en 225 centres de santé ruraux communaux, 104 dispensaires ruraux et 91 centres de santé urbains.

Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 29 cliniques (dont 3 à but non lucratif) et 722 cabinets de consultation.

⁹ Rapport d'activité du Département de la Formation Professionnelle -2013



Le système de santé de la région compte également une polyclinique appartenant à la CNSS en service depuis 1983.



Carte 13: Les formations de soins de santé

b) L'encadrement sanitaire

La densité médicale est de l'ordre d'un médecin pour 5 540 habitants, nettement supérieure à la moyenne nationale (3776 hab/médecin).

La région dispose de 1604 infirmiers.

Tableau 13: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013

Provinces & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB ¹⁰ URBAIN + RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN ¹¹	MSPEC ¹²	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Al Haouz	6	16	22	56	1	57	3	1	4	65	18	83
Chichaoua	9	12	21	37	1	38	3	1	4	49	14	63
El Kelaa	19	30	49	77	1	78	0	2	2	96	33	129

¹⁰ Soins de santé de base

¹¹ Médecin généraliste

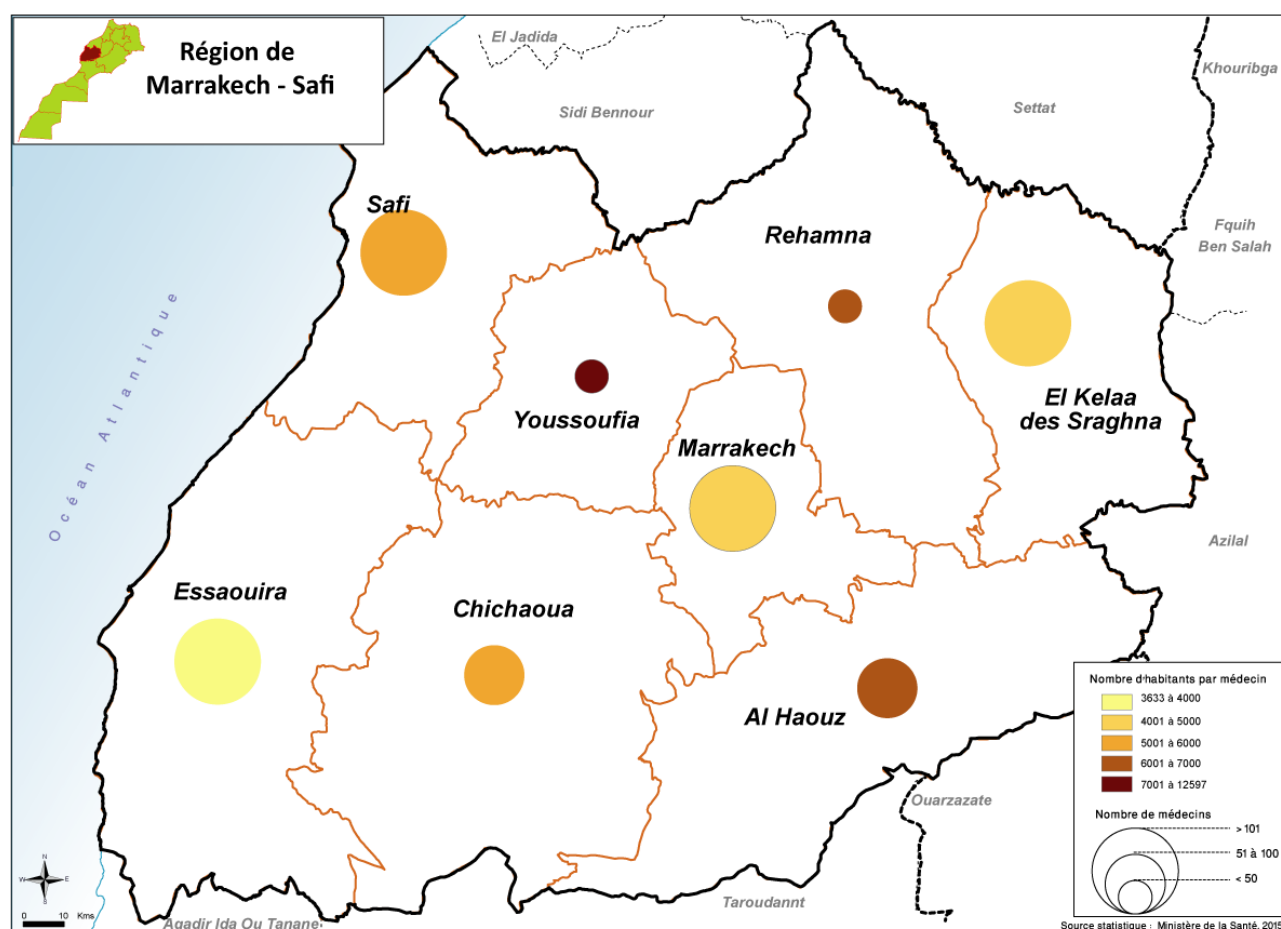
¹² Médecin spécialiste



Tableau 13: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013

Provinces & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB ¹⁰ URBAIN + RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN ¹¹	MSPEC ¹²	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Essaouira	14	55	69	51	0	51	2	2	4	67	57	124
Marrakech	25	75	100	12	15	135	22	35	57	167	125	292
Rhamna	9	12	21	26	0	26	1	1	2	36	13	49
Safi	13	57	70	38	9	47	4	3	7	55	69	124
Youssoufia	6	2	8	10	0	10	2	0	2	18	2	20
Région	101	259	360	415	27	442	37	45	82	553	331	884

Source : Ministère de la Santé, 2015



Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et la préfecture

3. La Justice

La région dispose d'une importante infrastructure de justice: 4 tribunaux de 1^{ère} instance (Safi, Youssoufia, Essaouira, Marrakech BenGuerir, El Kelâa des Sraghna, et Imintanoute), 1 Tribunal de la famille, 1 Tribunal de commerce, 1 Tribunal administratif, 2 Cours d'appel (Safi et Marrakech) et 1 Cour de cassation.

Les activités des tribunaux de première instance ont permis de traiter en 2012, un total de 275 740 affaires.



Tableau 14: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires : affaires pénales enregistrées

Année 2012	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
R.C.A ¹³ . Marrakech	3 322	63	665	10 164	15 874
Ben Guerir	667	63	116	1 686	2 801
Imintanoute	431	-	-	3 505	4 041
El Kelâa des Sraghna	572	-	109	1 213	1 923
Marrakech	1 652	-	440	3 760	7 109
R.C.A. Safi	3 509	-	523	4 987	10 118
Safi	2 647	-	419	1 141	4 767
Essaouira	583	-	88	3 130	4 205
Yousseoufia	279	-	16	716	1 146
Ensemble Région	53 747	2 857	6 364	187 560	275 740

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

Quant à la répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe, elle se présente comme suit et montre le faible taux de représentativité de la femme (entre 0% à Safi et 8% à Marrakech).

Tableau 15: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe

Année 2012	Interprètes			Experts judiciaires		
	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin
Marrakech	13	1	12	210	13	197
Safi	2	-	2	56	1	55
Total Maroc	327	90	237	3 023	232	2 791

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

1. Jeunesse, sport et loisirs

a) Installations sportives

La région de Marrakech-Safi dispose de 118 installations sportives dont 51 concernent le football, 18 terrains de basket-ball, 12 terrains de volley-ball et 10 terrains de hand-ball. Elle dispose également de 11 terrains d'athlétisme, 6 piscines et 10 salles de sport.

L'installation sportive la plus importante est représentée par le Grand Stade de Marrakech qui est un stade de football et d'athlétisme situé à Marrakech d'une capacité de 45 240 places assises dont 36 300 couvertes.

¹³ R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel



Année 2011	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Base nautique	Salle de Sport	Piscines	Stade de l'athlétisme	Stade de Rugby	Total
Marrakech - Safi	12	10	18	51	-	10	6	11	0	118
Al Haouz	2	2	2	5	-	1	-	1	-	13
Chichaoua	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4
El Kelâa des Sraghna	5	2	4	13	-	1	1	2	-	28
Essaouira	-	1	6	8	-	2	-	2	-	19
Marrakech	5	5	6	15	-	4	3	4	-	42
Safi	-	-	-	6	-	2	2	2	-	12

Y compris les infrastructures appartenant aux Collectivités Locales.
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

b) Activités culturelles et loisirs

• FOYERS FEMININS

En 2012, la région de Marrakech-Safi, compte 23 foyers féminins encadrés par 70 Jardinières d'enfants. Ces foyers ont accueilli au cours de l'année 2012 un total de 10.333 bénéficiaires dont 88% ont participé aux activités de rayonnement.

	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants ¹⁴	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement et UM	Activités normales ¹⁵		
Marrakech - Safi	9 103	1 230	70	23
Al Haouz	155	67	4	1
Chichaoua	2 483	188	5	3
El Kelâa des Sraghna	622	182	9	4
Rehamna	1 070	212	5	2
Essaouira	3 395	185	10	3
Marrakech-Médina	180	264	20	3
Marrakech-Ménara				
Sidi Youssef Ben Ali				
Safi	1 198	132	13	3
Yousseoufia	-	-	4	4

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

• JARDINS D'ENFANTS SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

Le Département des Sports a mis à la disposition des petits enfants de la région 31 jardins d'enfants ayant accueilli 1.079 bénéficiaires des activités institutionnelles au cours de l'année 2012.

¹⁴ Titulaires et auxiliaires

¹⁵ Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet



Tableau 18: Jardins d'enfants ¹⁶ , Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants		Nombre d'établissements
	Activités éducatives de rayonnement	Activités institutionnelles	Auxiliaires	Fonctionnaires	
Marrakech – Safi	7 623	1 079	47	25	31
Al Haouz	1 596	348	6	2	3
Chichaoua	483	54	3	1	1
El Kelâa des Sraghna	1 436	153	6	2	4
Essaouira	1 348	50	5	2	4
Marrakech-Médina	1 485	199	14	8	7
Marrakech-Ménara					
Sidi Youssef Ben Ali					
Rhamna	457	64	2	4	3
Safi	818	109	7	3	7
Youssoufia	-	102	4	3	2

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

• LES MAISONS DES JEUNES

La région de Marrakech-Safi dispose de 43 maisons de jeunes dont 11 établissements à Safi, 9 à Marrakech, 5 à El Kelâa des Sraghna et 5 à Al Haouz. Ces établissements ont accueilli 466. 681 bénéficiaires en 2012 dont 209. 840 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

Tableau 19 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
Marrakech - Safi	466 681	256 841	209 840	43
Al Haouz	90 796	49 398	41 398	5
Chichaoua	41 542	22 771	18 771	2
El Kelâa des Sraghna	46 575	25 887	20 688	5
Essaouira	65 242	34 221	31 021	4
Marrakech	81 437	42 719	38 718	9
Benguerir	41 575	22 788	18 787	2
Safi	58 639	37 520	21 119	11
Youssoufia	40 875	21 537	19 338	5

2. Urbanisme et Habitat

Le système urbain régional présente un déséquilibre dans sa structure, aussi bien du point de vue répartition démographique des populations des entités composant l'armature urbaine, qu'au niveau du déploiement des activités socio-économiques productives de richesses dans ces entités.

L'urbanisation des villes et des grands centres urbains se fait d'une manière très rapide. Le privé comme le public s'active à la réalisation de plusieurs projets à travers la région.

¹⁶ Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.



Tableau 20: Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme

<i>Marrakech</i>	2010	Homologué par décret n°2-94-348 du 20/01/1995 et publiés au bulletin officiel n°4292 du 15/02/1995.
<i>SDAU d'Essaouira</i>	2015	Homologué par décret n°2-02-680 du 1er Chaaban 1423 (08/10/2002) et publié au bulletin officiel n° 5052 du 24 Chaaban 1423 (31/10/2002).

Tableau 21: Plans d'aménagement homologués en 2013

<i>Province/Préfecture</i>	<i>Intitulé du centre</i>	<i>Référence d'homologation</i>
<i>Chichaoua</i>	SIDI GHANEM	Homologué, décret N°02.12.777 du 26-02-2013, BO 6131 du 04-03-2013
<i>El Kelâa des Sraghna</i>	EL KELAâ DES SRAGHNA	Homologué, décret N° 2.13.622 du 09-09-2013, BO 6188 du 19-09-2013
<i>Marrakech</i>	HARBIL	Homologué, décret N°2.13.760 du 09.10.2013 BO 6196 du 17.10.2013
<i>El Haouz</i>	AIT SIDI DAOUD	Homologué, décret N°2.12.776 du 21-01-2013 BO 6124 du 07-2-2013
<i>Safi</i>	TNINE EL GHIATE	Homologué, décret N°2.13.140 du 25-03-2013, BO N° 6143 du 15-04-2013

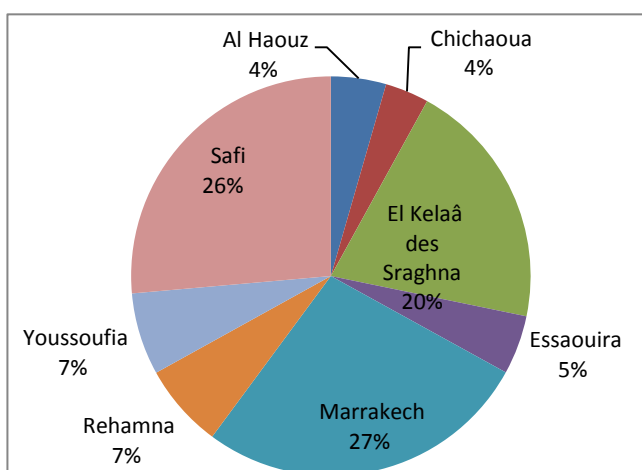
Source : Direction de l'Urbanisme, Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 2015

En ce qui concerne le secteur de l'habitat, malgré l'effort des pouvoirs publics, appuyé par le dynamisme du privé, un déficit important reste à combler : près de 43 000 ménages de la région occupent un habitat insalubre dont plus de 26.000 ménages des quartiers ou douars urbains ne disposent d'aucun équipement de base (eau, électricité, assainissement).

Sur les 53 villes déclarées sans bidonvilles (85 visées par le programme), la région compte 4 villes : Essaouira, Tamallalt, Safi et El Kelâa des Sraghna (déclarée en juillet 2015) alors que la ville de Marrakech ne l'est pas encore.

3. Dynamique urbaine et investissement

La région connaît depuis quelques années une demande croissante en projets d'investissement, particulièrement dans le domaine du tourisme et de l'immobilier. La ville de Marrakech, et sa périphérie concentre la plus part de ces projets, suivie de la province de Safi et de la province d'El Kelaâ des Sraghna. Cet engouement pour l'investissement dans l'agglomération de Marrakech et sa périphérie est dû à l'attrait qu'exerce cette ville, de par sa situation géographique (deux à trois heures de vol de la plus part des capitales européennes), son climat et sa qualité de vie. Les retombées sur l'emploi et le



Graphique 4: Nombre d'autorisation de construire, en 2012

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013



dynamisme créé en parallèle par d'autres activités et services ne sont plus à démontrer.

Les médinas de Marrakech et d'Essaouira ont également profité de cette situation, comme en témoignent les différents projets d'investissement dans les maisons d'hôtes et restaurants. L'impact de ces projets sur la préservation des tissus anciens est très bénéfique.

Durant les cinq dernières années, une augmentation très sensible des autorisations de constructions a été constatée dans toutes les villes et communes de la région. Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat. Les directives et les procédures mises par l'Etat pour l'encouragement de l'investissement ont été bien saisies par tous les acteurs de cette région.

4. Le programme de développement et du renouveau de la ville de Marrakech

Le programme de développement et du renouveau de la ville de Marrakech (2014-2017) dont le coût total est estimé à 5,92 milliards de dirhams et qui s'articule autour de cinq principaux axes, à savoir la valorisation du patrimoine culturel, l'amélioration de la mobilité urbaine, l'intégration urbaine, la promotion de la bonne gouvernance et la préservation de l'environnement, constitue le dernier chantier lancé en faveur du développement urbain qui bénéficiera à toute la région.

Ce programme structurant permettra certainement de propulser la ville sur le plan économique et touristique, de lui assurer un essor équilibré, intégré et durable et de renforcer son attractivité.

Ce projet mobilisant des investissements de 6,3 milliards de dirhams, permettra de réaliser un développement qui assure les services de proximité, répond aux défis de l'habitat, du transport et de l'environnement, et préserve les richesses culturelle et patrimoniale de la ville de Marrakech.

Le CRI de Marrakech-Tensift-Al Haouz (CRI-MTA¹⁷) vient d'annoncer qu'il a statué en 2014, dans le cadre de la Commission régionale d'investissement, sur 390 projets d'investissement avec un montant d'investissement global de 1,965 milliard de dirhams.

Parmi ces projets, qui permettent globalement la création de près de 32.260 emplois, 218 ont été agréés pour un montant d'investissement avoisinant 1,231 MMDH, permettant ainsi la création de 24.492 opportunités d'emplois stables et directs.

Selon le CRI de Safi, la Commission régionale d'investissement, a statué sur 390 projets d'investissement avec un montant d'investissement global de 1,965 milliard de dirhams.

¹⁷ <http://www.leseco.ma/business/26278-marrakech-218-projets-d-investissement-agrees-en-2014.html>



VII. SECTEURS PRODUCTIFS

1. L'Agriculture

Si le secteur agricole constitue le principal moteur de l'économie nationale, ce constat est aussi valable pour notre région. En effet, ce secteur absorbe presque 53% de la population active de la région. Le poids de la région au niveau national est important puisque elle détient 22% de la surface agricole utile du pays), ce qui la place en première position selon l'importance de cette surface. La SAU¹⁸ de la région représente 48,6% de la superficie totale régionale (1 904 363 hectares).

Par province, El Kelâa des Sraghna détient 31% suivie par Safi et Chichaoua avec respectivement 30% et 15%.

Les superficies irriguées sont de l'ordre de 301 277 ha, soit près de 16% de la SAU régionale et 24% de la SAU irriguées au niveau national, ce qui montre son importance dans la région.

La caractéristique de la vocation agricole de la région est à dominante agro-sylvo-pastorale.

Du point de vue occupation des sols, les cultures céréalières prédominent avec près de 78% de la SAU. Viennent ensuite, loin derrière, les plantations fruitières, les fourragères et maraîchères, avec respectivement 9,5%, 1,8% et 1,2% de la SAU. La part des terres en jachère est relativement importante 8,8% de la SAU.

La contribution de la région à la production céréalière nationale demeure importante, elle était de l'ordre de 14% lors de la campagne 2011-2012.

Tableau 22 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture

Production en milliers de quintaux- Campagne 2011-2012	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs	Total
Marrakech - Safi	1 893,4	2 818,8	2 453,8	184,3	7350
Chichaoua	-	28,5	129,9	-	158
El Kelâa des Sraghna	770,1	1314,1	566,6	3,5	2654
Essaouira	21,8	49,6	509,3	46,0	627
Marrakech	706,6	667,3	811,6	-	2185
Safi	395,0	759,3	436,4	134,8	1726
Youssoufia	-	-	-	-	0
Total Maroc	11 348,8	27 430,9	12 013,9	902,2	51696

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

La province d'El Kelâa des Sraghna vient en tête avec une production de 36% et totalise avec Marrakech la production de 66% de la région.

¹⁸ Source : Recensement Général de l'Agriculture

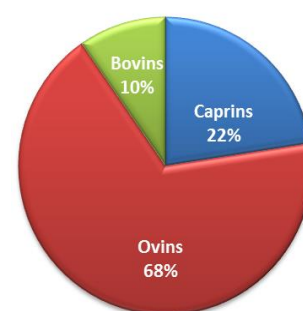


Les périmètres irrigués dans la zone d'action de l'Agence Hydraulique du Bassin de Tensift sont caractérisés par l'importance de l'irrigation en PMH (petite et moyenne hydraulique) et l'irrigation privée avec plus de 250.000 hectares cultivés, ce qui représente la plus importante superficie des Agences de bassin marocaines. Les périmètres de la grande hydraulique du Haouz qui s'étendent actuellement sur 41 mille hectares dépendent à raison de plus de 70% des eaux transférées à partir du bassin de l'Oum Er Rbia. La zone d'action de l'ORMVAH (Office Régional de la Mise en Valeur Agricole du Haouz) comprend : la préfecture de Marrakech (8 communes), la province d'Al Haouz (11 communes), la province d'El Kelâa des Sraghna (42 communes) et la province d'Azilal avec une seule commune.

Cependant, les performances des productions agricoles sont très dépendantes des aléas climatiques ; les fluctuations pluviométriques se traduisent par des variantes énormes des rendements ce qui rend, de manière générale, les projections dans ce domaine peu fiables.

2. L'Élevage

L'élevage constitue l'une des sources les plus importantes des revenus de la population rurale de la région, l'effectif du cheptel est de l'ordre de 5118 milliers de têtes et représente 18% de l'effectif total à l'échelle nationale.



Graphique 5:
Répartition des effectifs du cheptel

Tableau 23: Effectif du cheptel par région et province et préfecture¹⁹

<i>En milliers de têtes, Année 2012</i>	Caprins	Ovins	Bovins
<i>Marrakech - Safi</i>	1 154,6	3 469,0	494,0
<i>Chichaoua</i>	270,0	579,1	62,2
<i>El Kelâa des Sraghna</i>	73,0	909,4	153,9
<i>Essaouira</i>	434,8	509,8	69,3
<i>Marrakech</i>	334,8	612,4	100,6
<i>Safi</i>	42,0	858,3	107,9
Total Maroc	6 189,8	19 097,5	3 178,8
<i>Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime</i>			

3. La Pêche Maritime

Le secteur de la pêche maritime dans la région est localisé dans les provinces de Safi et d'Essaouira dont la côte s'étend sur 270 km.

¹⁹ Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre.



L'activité dans ce secteur connaît un certain recul, puis une légère reprise en 2012. Le secteur demeure artisanal et sous équipé, il ne représente que 5% en quantité et 7% en valeur par rapport à la production nationale.

Le port de Safi présente une production triple par rapport à celui d'Essaouira.

Tableau 24: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port						
Année	2012*	2011	2010	2012*	2011	2010
	Quantité (en tonne)			Valeur (en milliers de DH)		
Marrakech - Safi	42 420	31 147	40 694	318 314	276 604	265 645
Essaouira	9 500	7 911	9 656	104950	93 801	87 612
Safi	32 920	23 236	31 038	213364	182 803	178 033

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Département des Pêches Maritimes).

4. Les mines

La région de Marrakech-Safi est une région à vocation minière eu égard aux ressources importantes et diversifiées que recèle son sous-sol et qui sont localisées dans différentes métallifères (Zinc, Plomb, Cuivre, Au, Ag ...) aussi que d'autre substances utiles telles que le Phosphate, Barytine, Pegmatites, sel en plus des roches industrielles et ornementales dont les marbres, granites et Argiles.

Il faut noter que la mine de Hajar à Guemassa qui est classée parmi les dix premiers producteurs à l'échelle internationale et le premier à l'échelle nationale avec 11 millions de tonnes de réserves titrant 7% de Zinc, 2% de Pb et 0.6% de cuivre.

En matière de production, la région fournit environ 360 000 tonnes en dehors de phosphates, contribuant ainsi à plus de 28% à la production nationale.

La production phosphatière de la région, première richesse nationale, représente près de deux tiers de la production nationale, avec une production près de 11 millions de tonnes. Les réserves de la région en phosphates, s'élèvent à 18 milliards de m³, soit environ 21% des réserves nationales dont 2 Mds de m³ à Benguerir et 16 Mds à Meskala.

Tableau 25: Evolution de l'extraction des phosphates par centre d'exploitation		
En milliers de tonnes	2011	2010
Extraction des phosphates	11 065	10 140
Benguerir	5 066	4 772
Boucrâa	2 913	2 637
Youssoufia	3 086	2 731

Source : Office Chérifien des Phosphates.



La région dispose aussi de plusieurs carrières qui produisent des matériaux de construction et des roches ornementales dont six gisements sont localisés à la province d'El Kelâa.

Les activités de ce secteur dans la région, sont globalement limitées à une industrie de transformation à prédominance agro-industrielles et à l'artisanat.

En milliers de tonnes	2011	2010
Production marchande	10 182	9 694
Benguerir	2 946	2 659
Boucrâa	2 803	2 617
Yousseoufia	4 433	4 418

Source : Office Chérifien des Phosphates.

5. L'industrie

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social tant au niveau national qu'au niveau régional. Il occupe la deuxième position dans l'économie de la région par son importance. Il concerne essentiellement les industries de transformation, notamment les industries agro-alimentaires, chimiques et para chimiques.

Avec 635 unités, représentant 8% du nombre total des établissements industriels, la région de Marrakech–Safi contribue à hauteur de 16% des exportations industrielles, 6% de l'effectif total, 8% de la production industrielle et 10% des investissements.

Année 2011	Investissement 10 ³ Dh	Frais de personnel 10 ³ Dh	Exportation 10 ³ Dh	Production 10 ³ Dh	Chiffre d'affaires 10 ³ Dh	Effectifs employés permanents	Nombre d'établissements
Marrakech - Safi	2 709 204	2 799 739	17 293 993	32 826 596	32 330 777	31 396	635
Al Haouz	877	8277	6 736	315 022	316 177	104	6
Chichaoua	175 065	129 021		2 343 377	2 431 280	738	3
El Kelâa des Sraghna	3 765	15 739	11 699	176 107	177 695	379	21
Essaouira	2 963	31 754	29 186	287 712	286 675	1 359	90
Marrakech	261 195	890 693	1 286 375	7 120 647	7 461 669	18 700	397
Safi	2 265 339	1 724 255	15 959 997	22 583 731	21 657 281	10 116	118
Maroc	26 175 680	35 357 596	108 653 441	387 673 369	419 022 039	550 000	8 018

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013

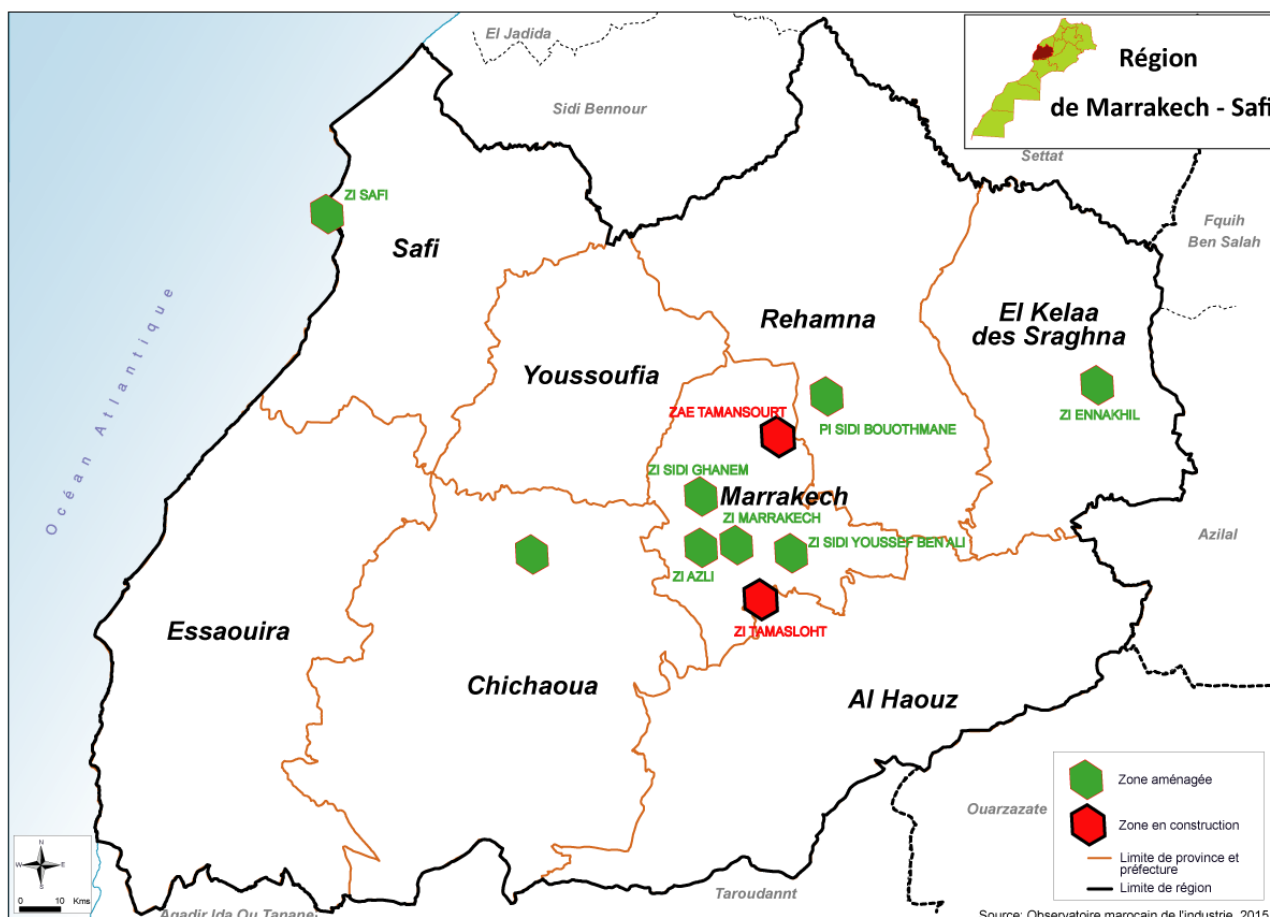
La valeur de la production a atteint en 2011 près de 32,8 Milliards de dhs.

La production de cette région a été l'œuvre de 31 396 personnes. Le secteur le plus utilisateur de la main d'œuvre est le secteur des industries agro-alimentaires qui emploie 41% de l'effectif global et 86% de l'effectif saisonnier.



Pour ce qui est du chiffre d'affaires à l'export, avec plus de 32 Milliards de dhs, soit 8% des exportations totales.

La région de Marrakech-Safi offre aux investisseurs une multitude d'opportunités d'investissement à travers ses zones d'activités touristiques, industrielles et zone dédiée aux métiers de l'offshoring.



Carte 15: Espaces d'Accueil Industriels

La région dispose de bonnes réserves foncières réparties en 3 rubriques :

- Les terrains du domaine privé de l'Etat d'une superficie de 92 602 ha répartis entre la province de Chichaoua (83 602 ha) et la province d'Al Haouz (9000 ha)
- Les terrains collectifs d'une superficie de 158 518 ha répartis entre Ouzguita (2018 ha), Guedmioua (1777 ha), Bour Bousbaa (117 910 ha) et Bour Alchichaoua (6965 ha)
- Les terrains Guich d'une superficie de 156 493 ha répartis entre Harbil (27 480 ha), Ouled Dlim (74 000 ha), Mnabha (35 100 ha), Tamzgleft (7232 ha) et Jdida (5500 ha)
- D'autres terrains au niveau des provinces de Safi et de Youssoufia.

6. L'artisanat

L'artisanat dans la région de Marrakech-Safi, compte une multitude d'artisans qui excellent dans les métiers d'art notamment le Cuir, le Textile, la Ferronnerie et la Menuiserie artisanale. Il contribue au développement économique et social via la diversité et l'importance du nombre de création d'emploi.



Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution 2012/2013	Part dans CA urbain 2013
Marrakech	2128	2197	3%	12%
Essaouira	201	205	2%	8%
Safi	190	204	7%	7%
Total Urbain	17402	18067	4%	4%

Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville (en millions de Dh) montre la dominante de la ville de Marrakech qui contribue à elle seule, en 2013, de 12% au chiffre d'affaires national.

L'artisanat est un secteur générateur de revenu pour une cinquantaine de milliers d'artisans en 2013. Son importance se dévoile notamment par :

- Une source importante de devises grâce aux exportations de divers produits artisanaux;
- La génération des revenus et la création des richesses à partir du développement des petites et moyennes entreprises;
- L'encouragement et le développement des investissements par l'exploitation des matières premières locales;
- La participation de l'artisanat à la croissance des autres secteurs particulièrement pour le tourisme et le commerce extérieur;
- La compétitivité de l'artisanat aux marchés internationaux. Pour cela un effort sur la qualité des produits et leur conformité aux standards et normes est vivement recommandé.

En millions de Dh	2008	2009	2010	2011	2012
Marrakech	235	198	177	168	176
Essaouira	2	1	1	1	1
Safi	0	0	0	0	1
Total	237	199	178	169	178

N.B : Les chiffres ci-dessus sont partiels et ne reflètent pas les réalisations réelles du secteur de l'artisanat, du fait qu'une grande partie des exportations du secteur est comptabilisée avec les produits industriels.
Source : Ministère de l'Artisanat.

Les exportations de Marrakech représentent 50% environ par rapport aux exportations du Maroc; elles montrent une diminution de 25% entre 2008 et 2012.

7. Activités du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est un secteur économique qui comprend toutes les activités de commerce et de service. Au niveau de la région, il emploie 27,4% de la population active de la région et se place, de ce fait, au deuxième rang après le secteur primaire.

a) Le commerce

La structure des activités commerciales au sein de la région s'appuie sur des établissements commerciaux, des boutiques et des souks.



Les établissements commerciaux de ce secteur sont localisés dans les principales villes et centres importants de la région, avec un degré élevé de concentration à Marrakech qui détient plus de 2/3 de ces établissements, soit 66,6%, suivie par El Kelâa des Sraghna (17 %) et par Essaouira avec 16%.

Le commerce et les services représentent 29% de la population active de la province de Safi. Son importance découle du fait qu'elle permet de commercialiser les produits fabriqués localement et ceux importés de l'extérieur de la province.

L'importance du commerce à Safi est imputée d'une part à la présence d'une infrastructure qui permet de faciliter les transactions et l'animation commerciale, et d'autre part à l'existence des unités industrielles qui offrent une multitude de produits pour le marché local et spécialement les produits agro-alimentaires.

a- Dans la catégorie Commerce Traditionnel on trouve :

- Le commerce de détail dont le nombre global estimatif est de l'ordre de 759 00 commerçants détaillants. Le secteur de l'alimentation générale reste dominant avec 75 % du nombre total;
- Le commerce de gros, dont le nombre global estimatif est de l'ordre de 1091. L'agglomération de Marrakech constitue un pôle de concentration de ce type de commerce ; 322 commerçants grossistes y sont implantés, soit 45 % du total de la région;
- Le commerce ambulant dont le nombre estimatif est de 15 050 marchands ambulants dans la région;

b- Dans la catégorie commerce moderne on compte les grandes surfaces et les centres commerciaux;

- Le nombre de libre-service dans la région s'élève à 19. La région dispose aussi d'hypermarchés se caractérisant par une très grande variété de produits mis à la vente qui dépassent les 25 000 produits;
- La région englobe 41 centres commerciaux. 5 de ces centres sont spécialisés dans la vente des vêtements, 6 dans les bijoux et les autres sont à vocation multiples. Le nombre de points de ventes dans ces centres varie de 15 à 150.

c- Les Marchés de gros dans la région concernent les fruits et légumes Fruits et Légumes, le Poisson, les Céréales, les Volailles et les Abattoirs. L'approvisionnement de ces marchés se fait à partir des provinces de la région et certaines villes, surtout Agadir, Beni Mellal, Fès, Casablanca, El Jadida et Settat. La région dispose également d'une seule Halle aux grains



implantée à Marrakech, ainsi qu'un marché de gros important au niveau national dans le commerce de dattes.

Les Halles aux poissons sont au nombre de 3, implantés à Marrakech, Safi et à Essaouira.

d- Le réseau soukier de la région

Le nombre de souks dans la région est de 153 souks hebdomadaires : 34 se situent dans la province d'Essaouira, 32 à El kelâa des Sraghna et 59 dans Marrakech- Al Haouz et Chichaoua et 28 à Safi-Youssoufia.

Des souks de grande importance, tel celui de bétail et son marché à caractère urbain à Marrakech, le souk de Sidi Mokhtar (Province Chichaoua), le souk des olives à El Attaouia (province d'El Kelâ). Dans un rayonnement non moins important se situent les souks d'Imintanout, de Had M'jjatt (province de Chichaoua), d'Amizmiz et d'Aît Ourir (province d'Al Haouz). Le reste de ce territoire présente des souks de faible importance.

La province d'Essaouira présente, pour sa part, deux zones à structures commerciales différentes. Au nord le souk de Had Drâa constitue le principal marché de la zone et polarise la moitié nord de la province. Par contre, la moitié sud, présente une structure éclatée en plusieurs petits souks, sans aucun centre structurant. Seul le centre de Tamanar, compte tenu de son statut administratif et de sa situation par rapport aux axes routiers, exerce un rôle secondaire sur sa zone d'influence qui s'étend plus ou moins sur les communes avoisinantes dans son cercle.

Par ailleurs, la province d'El Kelâa des Sraghna présente une bonne structuration de l'espace commercial rural. Elle compte 5 grands souks (Benguérir, Attaouia, El Kelâa, Bouchane et Skhour), articulant l'espace provincial et déterminant des aires relativement homogènes.

Safi quant à elle dispose d'un réseau important composé de 26 souks Hebdomadaires et 8 Marchés et Souks Municipaux:

Nom du Marché ou du Souk	Localisation
Marché Municipal	Quartier Plateau
Marché Municipal	Quartier R'Bat sur l'Av. Mohammed V
Marché BIADA	Quartier BIADA
Marché AZIB DERAÏ	Quartier Aâzib Deraï
Marché JERIFAT	Quartier Jréfat
Marché KILANI	Quartier R'hat Errih
Marché de Poissons	Quartier R'bat sur l'Av. Driss Ben Nacer
Marché des Potiers	Colline des potiers et à Bab Châaba



En définitive, on trouve dans la région un espace commercial très polarisé avec une importante défaillance au niveau des centres intermédiaires. La ville de Marrakech constitue un point de ramassage et de distribution de produits et marchandises dominant dans la région, parallèlement des souks importants sont principalement localisés dans les principales villes de la région.

b) Le tourisme

La région de Marrakech-Safi dispose d'un potentiel touristique très important la plaçant en tant que 1^{er} pôle touristique du Royaume, avec une part prédominante de la ville de Marrakech qui totalise près de 84% de l'offre touristique de la région. Cela est dû à son climat ensoleillé, à son paysage naturel très diversifié, à son patrimoine architectural. Aussi la présence des chaînes du Haut Atlas et ses montagnes enneigées, d'une palmeraie historique sur plus de 15 000 ha, des plages renommées sur l'Atlantique, font de cette région une destination touristique internationale.

Sa proximité des principales villes européennes (3 heures de vol) et ses infrastructures de haut standing, constituent un atout majeur.

En effet, le tourisme joue un rôle important dans le développement économique des villes de Marrakech, d'Essaouira de Safi et de la province d'El Haouz.

L'infrastructure hôtelière de la région, est constituée à Décembre 2012 de 1297 établissements hôteliers classés (51 % du total national) de 68953 lits (36% du total national) assurant 35% de l'offre nationale en termes de chambres (32 369 chambres).

Tableau 29: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture			
au 31-12-2012	Lits	Chambres	Etablissements
Marrakech - Safi	68 953	32 369	1 297
El Kelâa des Sraghna	186	95	2
Essaouira	5 053	2 464	125
Marrakech	62 673	29 276	1 160
Safi	1 041	534	10
Total Maroc	194 025	91 515	2 521
Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013			
	36%	35%	51%

En plus de cette capacité, Marrakech dispose de pensions, de motels, d'auberges, de maisons résidentielles et de villages de vacances touristiques avec une capacité litère totale de 68953 lits..

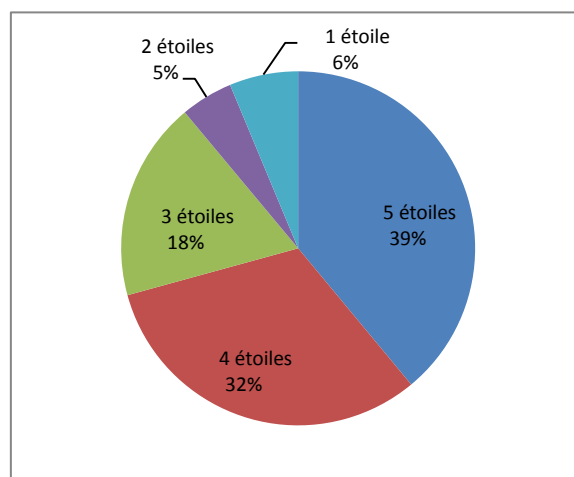


Tableau 30: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2012	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Région de Marrakech - Safi	7 016	5 717	3 278	860	1 131
El Kelâa des Sraghna	-	-	95	-	-
Essaouira	476	215	151	125	574
Marrakech	6 540	5 229	2 837	687	557
Safi	-	273	195	48	-
Total	15 788	22 942	13 761	6 822	6 027

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Les prestations de services offertes pour la seule ville de Marrakech sont diversifiées: Centre de conférence, villages touristiques et résidences touristiques, Agences de voyages, des restaurants spécialisés, des guides officiels affectés aux niveau des agences, des hôtels, des agences de location de voitures, des agences de transport touristique



Graphique 6: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture à décembre 2012

Par ailleurs, Marrakech dispose de zones touristiques (AGDAL, Chjrifia, Zahrat

Annakhil,...) et la station balnéaire Mogador à Essaoui, qui vient renforcer la capacité d'accueil et répondre à une demande accrue sur cette destination.

En ce qui concerne la demande touristique, la région Marrakech-Safi représente la première grande destination du Maroc. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à 6 363 958 nuitées avec une évolution de 9% par rapport à 2008. Le tourisme international qui compte près de 80% de l'ensemble des arrivées enregistrées, a progressé de 26%. Les marchés les plus importants sont : la France l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, les USA et le Maghreb. Les Marocains représentent 18% avec 261 283 arrivées.

Tableau 31: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Marrakech – Safi	5 852 733	5 828 497	6 708 660	6 144 802	6 363 958
El Kelâa des Sraghna	560	847	568	-	-
Essaouira	225 665	250 060	309 608	350 682	399 166
Marrakech	5 573 529	5 533 834	6 357 891	5 754 482	5 917 921
Safi	52 979	43 756	40 593	39 638	46 871
Total Maroc	17484130	16 867 222	18 020 065	16 238 581	16 461 517

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

Vu son positionnement géographique, son patrimoine architectural et culturel, la ville d'Essaouira constitue un pôle d'attraction pour les visiteurs et les touristes de différentes



nationalités. Cette ville et ses environs connaissent depuis 1998, une évolution importante des arrivées dans les établissements classés. Le nombre de nuitées enregistré en 2012, dépasse 399 166 nuitées. Les établissements classés sont de 125, avec une capacité de 2 464 chambres.

Safi quant à elle offre aux touristes, nationaux ou étrangers un patrimoine riche et varié. Elle dispose de la première Mosquée²⁰ Musulmane au Royaume, ainsi que des monuments portugais datant de plus de cinq siècles.

²⁰ A 103Km de Safi, se dresse la Mosquée de Sidi Chiker et son minaret, qui est sans conteste l'un des plus anciens monuments dans la région de Safi, datant du premier siècle de l'hégire, VII siècle avant JC.



VIII. CAPITAL IMMATERIEL

Le patrimoine immatériel de cette région est riche et divers et compte plusieurs sites culturels classés. La majorité de ces monuments est concentrée dans les villes de Marrakech et Essaouira, certains sont répertoriés au niveau de la Province d'El Kelâa des Sraghna et la Province de Safi.

Cité millénaire et impériale, la ville de Marrakech a été fondée en 1070 par la Dynastie Almoravide. Elle fut la capitale du Maroc. La vieille ville de Marrakech réunit de nombreux pôles d'intérêt historiques. Elle concentre de nombreux monuments, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Médina dont on peut citer la Muraille de Marrakech, 19 Km de remparts couronnés de 200 tours carrées et percés de neuf portes. La Medersa Moulay Youssef, fondée au XIV^{ème} siècle par le Sultan Saâdien Moulay Abdallah. La Mosquée de La Koutoubya, minaret datant du 12^{ème} siècle. Les tombeaux des Sultans Saadiens et les trois Seqqaiats de Marrakech et bien d'autres monuments à haute valeur patrimoniale, comme les Jardins de la Menara et la Palmeraie de Marrakech.

Les autres Provinces de la région sont toutes aussi riches en histoire et patrimoines.

La Médina de la ville d'Essaouira fut construite en 1765 par Sidi Mohamed Ben Abdellah, en continuité avec le port. La ville compte de nombreux monuments tels que la Skala ; Dar sultan el Mahdouma ; la mosquée de Ben Youssef ; le phare de Sidi Magdoul...etc.

La région de Marrakech-Safi compte quelques sites archéologiques, dont Aghmat ou Joumâa d'Aghmat célèbre pour son mausolée Al-Mutamid Ibn Abbad, l'île de Mogador, installation remontant à l'époque phénicienne et la bourgade berbère de Tinnel située dans le Haut Atlas à 100 Km au Sud de Marrakech.

La ville de Safi, de par son passé et son histoire, est l'une des anciennes villes du royaume. Ses monuments historiques et ses sanctuaires témoignent de sa civilisation : Le Musée National de la Céramique, le conservatoire de musique et de danse classique, les bibliothèques (1 à Youssoufia, 1 à Jemâa Shaim, 1 à Sebt Gzoula, 1 à Chemaïa et 7 à Safi), les arts populaires (Al-Aïta, l'Andalousie, Al Malhoune, Hmadcha, Aïssaoua et Gnaoua, la fantasia..., es monuments historiques, les zaouïas et marabouts, les mosquées et les institutions coraniques....



IX. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

La région dispose d'un environnement naturel d'une beauté tout à fait exceptionnelle. Du haut Atlas avec ses rivières, ses forêts et ses montagnes enneigées, en passant par la plaine du Haouz et ses vastes étendus, jusqu'à l'océan Atlantique avec ses magnifiques plages, la pureté du paysage reste une caractéristique de l'attrait qu'exerce cette région sur ses visiteurs. Cependant, des problèmes environnementaux liés aux extensions des espaces urbains, et à l'action de l'homme sur la nature, se posent avec acuité.

1. L'eau et l'assainissement

La région de Marrekch-Safi bénéficie des apports en eau des deux bassins hydrauliques, le bassin de Tensift et le bassin de l'Oum-Er-Rbia.

Les ressources en eau renouvelables sont évaluées comme suit :

Tableau 32: Répartition des ressources en eau renouvelables par bassin versant en Millions de m³/ an			
Bassin versant	Eau de surface	Eau souterraine	Superficie en Km²
Oum Rbia	3 450	580	48 070
Tensift	870	640	24 800
Total Maroc	18 000	4 173	710 850
Sources : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (Département de l'Environnement)			

Elles représentent pour le bassin de Tensift par rapport aux ressources nationale, 5% des ressources de surface et 15% de celles souterraines

Le bassin hydraulique du Tensift s'étend sur une superficie de 24 800 km² et dispose d'un potentiel hydraulique limité à environ 1.5 Mm³. Ce bassin se caractérise par un cadre géographique très varié avec six grands ensembles naturels : le Haouz, le bassin d'Essaouira-Chichaoua, la plaine Bahira-Guentour, la chaîne de Jbilet, le massif de l'Atlas puis le Haut Atlas Occidental. Le principal réseau hydrographique est constitué de l'Oued Tensift, ses affluents et le bassin côtier atlantique du Ksab puis Igouzoulane.

Concernant les Eaux de surface, les apports moyens annuels sont évalués à près de 877Mm³/an. Cependant, le bassin bénéficie d'un transfert de 300Mm³/an à partir du bassin de l'Oum-Er-Rbia à travers le canal de rocade.



Les Eaux souterraines exploitées proviennent des nappes du Haouz, de Mejjat et d'Essaouira-Kourimat. Le potentiel des ressources souterraines utilisable est estimé à près de 451Mm³/an. Les prélèvements actuels sur les différentes nappes sont estimés à 520 Mm³/an.

Le développement socio- économique connu par la région (l'accroissement démographique, les surfaces agricoles irriguées, le développement du secteur touristique et industriel), engendrera une forte demande d'eau dans les années à venir. Les estimations des besoins à l'horizon 2020 sont d'environ 1 475Mm³.

Les statistiques relatives aux rejets d'eaux usées et flux de pollution par bassin versant sont assez anciennes (elles datent de 2007 au niveau de l'annuaire statistique du Maroc de 2013). Elles affichent des chiffres de 31 000 de milliers de m³ en rejets liquides au niveau du bassin de Tensift.

La préservation des ressources en eau, doit donc être une préoccupation majeure pour la région de Marrakech-Safi, et doit inciter les pouvoirs publics à adopter une politique plus vigilante et une gestion plus rationnelle de cette ressource.

Les ressources souterraines subissent dans plusieurs endroits une pollution en raison des rejets des eaux usées sans traitement préalable. C'est le cas pour une partie de la rive gauche de l'Oued Tensift au niveau des points de rejet des centres de Chichaoua, d'Imintanout, de Sidi Rahal et d'Amezmiz, mais également à l'aval les rejets liquides de la ville de Marrakech.

D'autres sources de pollutions sont à signaler également : l'impact de lixiviations résultant des décharges, l'effet des margines et l'emploi intensif d'engrais et de produits phytosanitaires.

Des projets de réalisation de station de traitement à Marrakech et dans d'autres villes de la région sont en cours

2. Les déchets solides

Sur les 15 décharges que comptent les différents centres de la région, seule une est considérée comme contrôlée. Les autres sont implantées dans le milieu naturel sans études techniques ni traitements préalables.

En ce qui concerne la ville de Marrakech, Le projet d'une décharge contrôlée a déjà en l'acceptabilité environnementale par le comité national des études d'impact . Ce projet est à encourager dans d'autres centres de la région.



3. L'air

La surveillance de la qualité de l'air a été entamée en 1997, avec les premières campagnes du genre au Maroc menées par le Ministère Délégué chargé de l'Environnement sur l'agglomération de Rabat, à l'aide d'un laboratoire mobile.

La région dispose de 5 stations Safi (1), Marrakech (3), et Essaouira (1) et un comité Régional de Suivi et de Surveillance de la Qualité de l'Air a été créé au niveau de la Région.

La province d'Essaouira possède une zone de littoral caractérisée par la coexistence de deux types de structures : le cordon des dunes sableuses et la forêt d'une part, puis les côtes sous forme de plates-formes rocheuses d'autre part. Les deux étant reliés par un rivage jalonné de plages de sables. Cet ensemble constitue un système écologique fragile en raison de la présence de dunes instables.

Les facteurs de dégradation sont multiples, cela va principalement des rejets des eaux usées domestiques des villes de Safi et d'Essaouira et des centres avoisinants la côte, puis ceux de l'Oued Ksab, jusqu'aux extractions anarchiques des sables.

Le port d'Essaouira qui constitue une richesse pour la ville sur tous les plans, est sujet de nuisances environnementales en raison de l'impact de déversement de polluants telles les huiles de vidange, les eaux de lavage ou les déchets.

Malgré ces contraintes les efforts déployés par les pouvoirs publics ces dernières années ont permis d'obtenir de grands progrès notamment au niveau de la surveillance et du contrôle de la qualité hygiénique des plages.

Le projet de la station de traitement par lagunage des eaux usées en cours de réalisation par l'ONEP est de nature à protéger ce littoral des charges polluantes.

4. La conservation de la biodiversité et l'éco-tourisme

La région dispose d'une écologie diversifiée avec une richesse importante de paysages et de milieux naturels de grande qualité. Elle abrite une flore et une faune endémiques qu'il faut conserver et développer.

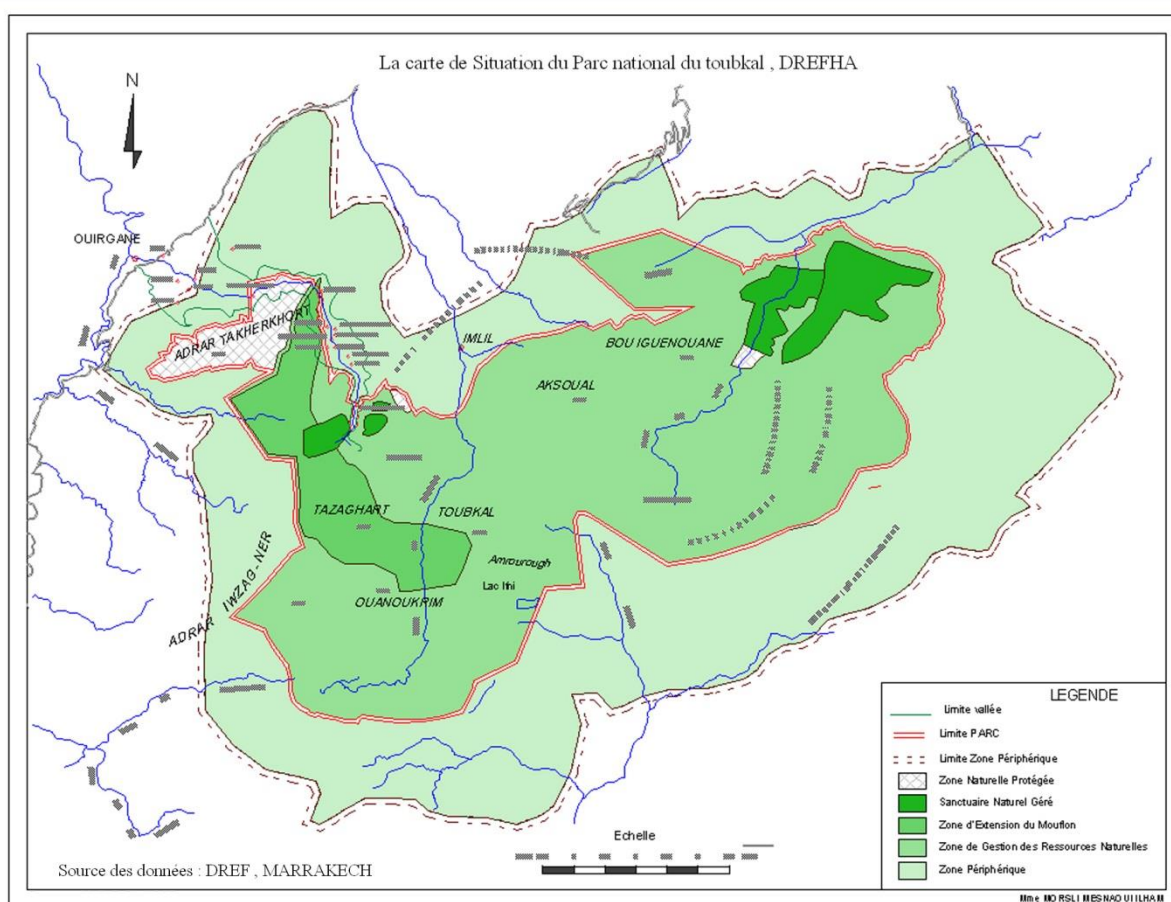
Des aires protégées et sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE) sont identifiés pour assurer le maintien et la conservation du patrimoine et des ressources (flore, faune et aspect culturel). Leur aménagement et leur gestion patrimoniale sont décisifs et constituent un défi incontournable.



Le Parc National de Toubkal (dans la Province d'Al Haouz), sur une superficie de 38.000 hectares a pour vocation d'assurer la protection des milieux naturels de la plus haute montagne des Atlas.

La réserve royale des gazelles a été créée à Safi à la suite de l'implantation du périmètre sylvo-pastoral de MSABIH TALAA en 1952, s'étend sur une superficie de 1987 hectares où sont préservées 300 gazelles de race « Dorcas » originaires de la région du Haouz.

La richesse de la biodiversité de la région est à mettre en valeur par la mise en place d'une approche éco-touristique adéquate. Cette approche s'appuie sur des programmes d'actions concernant la sauvegarde des ressources naturelles et culturelles ainsi que sur l'exploitation touristique.



Carte 16: Carte de situation du park naturel de Toubkal

Elle présente également la particularité d'abriter la plus importante réserve d'arganier ainsi que la plus célèbre Palmeraie du Maroc (Superficie : 12 000 ha, Nombre de palmiers adultes existant : 118 687).

Un plan d'action de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech²¹ est en cours de réalisation par la fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement. Ce

²¹ <http://www.ville-marrakech.ma>



plan prévoit la plantation de plus de 430 000 jeunes palmiers et l'entretien des 100 000 palmiers existants.

Cette richesse naturelle de la région se trouve confrontée depuis plusieurs décennies aux pressions croissantes dues à l'urbanisation, aux aléas d'années de sécheresse.



X. CONCLUSION

Le cadre géographique et naturel de la région se distingue par une grande diversité, avec un climat qui reste soumis aux influences de l'Océan Atlantique et aux altitudes très élevées du Haut Atlas. Les zones intérieures de la région connaissent un hiver froid, avec de faibles précipitations, et un été chaud et sec.

Les ressources en eau sont relativement importantes en raison de la présence des chaînes de l'Atlas. Cependant, avec la succession de périodes sévères de sécheresse, conjuguées à la pollution et la surexploitation de cette ressource, risquent à terme de poser de sérieux problèmes à ce territoire si des mesures concrètes ne soient pas prises. La gestion de la demande devrait donc être considérée comme une action prioritaire pour garantir un développement durable à cette région.

La population de la région représente environ 13.36 % du total de la population nationale, elle se caractérise par sa jeunesse avec une dominance et une densité moyenne très élevée (115 habitants au km²) par rapport à la moyenne nationale qui est de 48 habitants/km² la plaçant la quatrième région des plus densément peuplées du pays.

L'urbanisation non maîtrisée qu'a connue la région, ces dernières années, a provoqué un déséquilibre sur la répartition des équipements d'infrastructures et s'est répercutée d'une manière négative sur l'environnement.

La base économique de la région reste essentiellement dominée par le secteur primaire qui fournit du travail à la plus grande majorité de la population active occupée, suivi par le tertiaire, le secteur secondaire vient en dernière position.

L'agriculture en tant que principal moteur économique régional ne permet pas de répondre d'une manière régulière aux besoins indispensables pour assurer durablement le développement économique et la production de richesse. L'organisation et la restructuration des systèmes de production agricoles, en filières modernes et compétitives, constituent un objectif stratégique d'aménagement et de développement pour permettre d'assurer un équilibre permanent ville / campagne.

La forêt qui fournit un complément de revenu indispensable au niveau de la région, mais subit une surexploitation continue du fait du surpâturage et des demandes de bois.

Les ressources minières de la région demeurent insuffisamment valorisées et exploitées, exception faite des phosphates. Cette exploitation n'intègre pas souvent les normes de la protection de l'environnement par les sociétés exploitantes.



Le développement du secteur industriel, malgré un essor prometteur, demeure limité. Les industries agro-alimentaires dominent, suivies par la chimie et parachimie puis par les industries du cuir et textile. Les industries mécaniques, métallurgiques et électroniques figurent en dernier lieu.

Le secteur de l'artisanat traduit le savoir faire local et dispose d'une renommée mondiale. Il constitue une source de revenu importante et s'impose comme un créneau porteur d'avenir malgré les difficultés d'organisation et de structuration dont souffre le secteur.

Marrakech-Safi, avec plus de six millions de nuitées et une capacité de plus de 68953 lits est considérée comme première destination touristique au niveau national. La région est en mesure d'offrir à ses visiteurs un produit très diversifié si elle arrive à exploiter de nouvelles potentialités notamment sa richesse culturelle et historique puis son arrière pays.

Marrakech a beaucoup à apporter à Safi. En effet, outre sa renommée internationale et son décollage touristique, la région est forte de plusieurs atouts. Elle dispose d'un positionnement stratégique et bénéficie d'une proximité avec les bassins de consommation et des plateformes d'exportation (le port de Safi, le port de Casablanca et celui d'Agadir). Elle constitue aussi la deuxième plateforme aéroportuaire du royaume, drainant environ 22% du trafic national. De plus, la région est très bien connectée au reste du territoire national et permettrait de désenclaver Safi. Traversée par l'axe autoroutier national reliant Tanger et Agadir, Marrakech-Tensift-Al Haouz est en train de développer un programme de renforcement et d'élargissement de ses axes routiers et un programme de désenclavement du monde rural sur 1.902 km.

Une autre grande force de la région est sa structure de formation et de recherche. L'université Cadi Ayad accueille environ 30.000 étudiants par an. On trouve également des écoles d'ingénieurs étatiques, des écoles de commerce et de gestion étatiques et privées, ainsi qu'une vingtaine d'instituts de formation professionnelle.

Néanmoins, des efforts doivent être déployés pour réduire les disparités spatiales au niveau des composantes économiques et sociétales tout en accordant une priorité à l'amélioration de l'environnement. Des alternatives de développement sont à rechercher sur la base de facteurs endogènes car la région dispose d'un potentiel naturel et socio-économique diversifié. A ce titre, la région Marrakech-Safi a tous les atouts pour demeurer un territoire attractif et compétitif.



XI. BIBLIOGRAPHIE

- Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc 2013
- Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014
- Haut Commissariat au Plan, la Femme marocaine en chiffres, 2014
- Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Artisanat et de l'Economie solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat, 2014
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Observatoire Marocain de l'Industrie, <http://www.omi.gov.ma/>
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Prévision Financière, Etude comparative des contributions régionales à la création de la richesse nationale, 2011
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Prévision Financière, Examen exhaustif des statistiques genre au Maroc
- Ministère de l'Intérieur, Collectivités Locales en chiffres 2009
- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014
- Agence du Bassin Hydraulique de Tensift
- Agence du Bassin Hydraulique d'Oum Er Rbia
- L'Agence Nationale des Ports
- Centre Régional d'Investissement Doukkala-Abda
- Centre Régional d'Investissement Marrakech-Tensift-Al Haouz
- Conseil Régional du Tourisme Doukkala Abda, 2015
- Conseil Régional du Tourisme Marrakech-Tensift-Al Haouz, 2015
- Site la mairie de Marrakech : <http://www.ville-marrakech.ma/>
- Site de la ville de Safi : www.safi-ville.com
- Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable, 2013

